

**Vitesse et facteurs explicatifs de
l'entrée en emploi des immigrants
récents au Québec, en Ontario et en
Colombie-Britannique**

Alain Bélanger
Germain Bingoly-Liworo
Jacques Ledent

INRS

Université d'avant-garde

Centre - Urbanisation Culture Société

**Vitesse et facteurs explicatifs de
l'entrée en emploi des immigrants
récents au Québec, en Ontario et
en Colombie-Britannique**

Alain Bélanger
Germain Bingoly-Liworo
Jacques Ledent

Rapport no. 4

Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société

Juin 2010

Responsabilité scientifique : Alain Bélanger
alain.belanger@ucs.inrs.ca
Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

Projet de recherche financé par Emploi-Québec

Remerciements : Ce rapport a bénéficié des
commentaires et suggestions de Régent Chamard et
de Bernard Landry d'Emploi Québec.

ISBN 978-2-89575-229-5

Dépôt légal : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
- Bibliothèque et Archives Canada

© Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES FIGURES	IV
INTRODUCTION.....	1
1. 1. MÉTHODOLOGIE.....	5
1.1 Sources des données	5
1.2 Approche et méthodes d'analyse	6
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION À L'ÉTUDE.....	9
2.1 Description de l'échantillon par province	9
2.2 Description de l'échantillon selon la catégorie d'immigrants	13
3. LE CALENDRIER DE L'ACCES A UN PREMIER EMPLOI	15
3.1 Le calendrier de l'accès à un premier emploi selon la province de destination, le sexe et l'âge	15
3.2 Le calendrier d'entrée dans un premier emploi selon la catégorie d'immigrants.....	20
3.3 Le calendrier d'entrée dans un premier emploi selon le niveau de scolarité à l'arrivée	21
4. LES DÉTERMINANTS DE L'ACCÈS À UN PREMIER EMPLOI	25
4.1 L'accès à un premier emploi : l'effet de la province de destination	31
4.2 L'accès à un premier emploi pour l'ensemble des immigrants.....	33
4.3 L'accès à un premier emploi selon la catégorie d'immigrants.....	38
5. SYNTHÈSE ET DISCUSSION.....	49
CONCLUSION	53
BIBLIOGRAPHIE.....	55

Liste des tableaux

1 : Distribution (%) de l'échantillon selon certaines caractéristiques sociodémographiques incluses dans l'analyse	10
2 : Durée médiane d'accès à un premier emploi (en mois) et proportion des répondants n'ayant jamais obtenu d'emploi après quatre ans	16
3 : Rapports de risque pour l'accèsion à un premier emploi, comparaison de l'effet brut et de l'effet net de la province de destination selon la catégorie d'immigration.....	32
4 : Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi selon certaines caractéristiques pour l'ensemble des trois provinces et le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique	34
5 : Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi, requérants principaux de la catégorie économique, selon certaines caractéristiques pour l'ensemble des trois provinces et le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique.....	41
6 : Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi, catégorie famille et personnes à charge, selon certaines caractéristiques pour l'ensemble des trois provinces et le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique.....	44
7 : Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi, répondants de la catégorie réfugiés, selon certaines caractéristiques pour l'ensemble des trois provinces et le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique	47

Liste des figures

1 : Entrée dans un premier emploi selon la province de destination.....	16
2a : Entrée dans un premier emploi selon le sexe, dans les trois provinces.....	18
3a : Entrée dans un premier emploi selon l'âge, au Québec	20
4a : Entrée dans un premier emploi pour les requérants principaux (économique) selon la province destination.....	22
5a : Entrée dans un premier emploi selon la catégorie d'immigrants au Québec	23
6a : Entrée dans un premier le niveau de scolarité à l'arrivée au Québec.....	23

Introduction

En 2011, les premiers baby-boomers atteindront 65 ans, l'âge traditionnellement associé à la retraite. Une fécondité sous le seuil de remplacement des générations depuis plus de 35 ans fait en sorte que l'arrivée des classes nombreuses du baby-boom à l'âge de la retraite est associée à l'entrée de cohortes moins nombreuses aux âges où on accède à son premier emploi. Les cohortes d'entrants potentiels sur le marché du travail étant relativement petites et, celles des sortants potentiels étant nombreuses, des craintes relatives à une pénurie possible de main-d'œuvre se manifestent. En partie pour répondre à ces craintes, les gouvernements canadien et, plus récemment, québécois ont augmenté les niveaux d'immigration annuels. Les objectifs du plan d'immigration du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour l'année 2010 sont de 52 400 à 55 000 immigrants admis, dont 68 % à 69 % sous le volet économique de la politique d'immigration canadienne (Immigration et Communautés culturelles Québec, 2009).

Dans ce contexte, l'intégration réussie à l'emploi des immigrants récents constitue une préoccupation majeure. En effet, depuis plusieurs années cette question alimente des débats tant dans les milieux politiques que dans les milieux communautaires et fait de plus en plus l'objet de recherches dans les milieux scientifiques. L'attention accordée à cette question est en lien avec un double enjeu. Le premier enjeu est relatif à la qualité de vie des immigrants. De ce point de vue, l'établissement professionnel dans un emploi de qualité acceptable donne à la fois l'accès à un revenu régulier et a aussi des incidences sur les interactions sociales, la participation à la vie communautaire et sur le sentiment d'appartenance à la société d'accueil. Le second enjeu concerne la pertinence et l'efficacité des programmes d'intégration à l'emploi des nouveaux arrivants. La présence importante de la main-d'œuvre immigrante sur le marché du travail est un résultat en conformité avec les objectifs de la politique d'immigration visant à attirer une main-d'œuvre immigrante hautement qualifiée qui contribuera à la croissance économique. À l'inverse, la non-intégration des immigrants sur le marché du travail pourrait occasionner des coûts importants parce que ceux-ci pourraient solliciter les programmes sociaux de soutien au revenu. Par ailleurs, pour la province de destination, l'insertion professionnelle des immigrants est considérée comme un des facteurs qui favorisent la rétention des immigrants.

Le présent rapport fait partie d'une série de cinq documents¹ rédigés dans le cadre du projet de recherche sur la main d'œuvre immigrante dans la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal. Il s'inscrit dans la perspective des travaux visant l'approfondissement des connaissances sur les mécanismes d'intégration des immigrants au Canada et se concentre sur l'accès au marché du travail des immigrants récents dans la zone métropolitaine de Montréal. Il a pour objectif de mesurer la vitesse d'entrée en emploi des immigrants après leur arrivée au pays et d'identifier les facteurs qui favorisent, ou au contraire retardent, l'intégration des immigrants récents au marché de l'emploi au moyen d'une analyse longitudinale et d'identifier ce qui distingue l'intégration des immigrants sur le marché de l'emploi montréalais en comparaison avec ceux de Toronto et de Vancouver. Il cherche à apporter des réponses aux questions suivantes : quelle est la durée qui s'écoule entre la date d'arrivée au Canada et l'obtention d'un premier emploi pour les immigrants qui s'installent dans les provinces de Québec, Ontario et Colombie-Britannique? Quelles sont les caractéristiques des immigrants récents qui facilitent ou qui entravent leur accès au marché du travail? Est-ce que la situation en matière d'accès à l'emploi des immigrants récents diffère selon la province de destination et la catégorie d'immigrants?

Sur le plan de la démarche, nous avons opté pour une analyse comparative de la situation en matière d'insertion en emploi des immigrants récents au Québec à la lumière de celle des immigrants installés en Ontario et en Colombie-Britannique. À elles seules, ces trois provinces représentent près de 90 % des immigrants admis au pays dans les années 1990 (Statistique Canada, 2003) et la majorité des immigrants à destination de ces provinces s'établiront dans leur métropole respective, Montréal, Toronto et Vancouver. Cette analyse comparative est d'autant plus utile que le profil des immigrants récents à destination de ces trois métropoles diffèrent tant du point de vue de l'origine ethnoculturelle que du point de vue des caractéristiques socio-économiques et de la catégorie d'immigration. Les immigrants qui s'installent en Ontario (Toronto) présentent un profil économique varié avec plus de ressemblances à celui du pays pris dans son ensemble. Ceux qui s'installent dans la province de Québec

¹ Bélanger, Alain et Yannick Bastien (2010). *Un portrait de l'emploi chez les immigrants des cinq régions de la Table métropolitaine*. Rapport No. 1 remis à Emploi Québec.

Bastien, Yannick et Alain Bélanger (2010). *Un portrait comparatif de la situation de l'emploi chez les immigrants et les minorités visibles dans les RMR de Montréal, Ottawa-Gatineau, Toronto et Vancouver*. Rapport No. 2 remis à Emploi Québec.

Bélanger, Alain et Nong Zhu (2010). *L'emploi et le revenu des immigrants à Montréal : analyse des données du recensement de 2006*. Rapport No.3 remis à Emploi Québec.

Bastien, Nicolas et Alain Bélanger (2010). *Recension de politiques et expériences d'intégration en emploi des immigrants dans trois grandes RMR canadiennes d'immigration*. Rapport No.5 remis à Emploi Québec.

(Montréal) sont en général moins aisés, et on y trouve une proportion relativement plus importante d'immigrants admis dans la catégorie des réfugiés. Quant aux immigrants à destination de la Colombie-Britannique (Vancouver) ils sont un peu plus riches et une proportion importante parmi eux est formée d'ouvriers spécialisés et des personnes admises en vertu des programmes destinés aux investisseurs et aux entrepreneurs (Hiebert et coll., 2006). On peut donc penser qu'une partie des différences observées entre les trois provinces au niveau de l'insertion professionnelle des immigrants pourrait, entre autres, s'expliquer par la composition de l'immigration selon la catégorie d'immigration ou d'autres caractéristiques individuelles.

1. 1. MÉTHODOLOGIE

1.1 Sources de données

La source des données utilisées dans cette analyse est l'Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada (ELIC) réalisée par Statistique Canada en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada. Il s'agit d'une enquête longitudinale à passages répétés; les immigrants ayant participé à celle-ci ont été interviewés à trois moments différents, soit six mois, deux ans et quatre ans après leur arrivée au Canada. Les données de l'enquête, une fois pondérées, sont représentatives de l'ensemble des immigrants arrivés au Canada entre le 1er octobre 2000 et le 30 septembre 2001 qui étaient âgés de 15 ans ou plus au moment de leur arrivée et qui ont été reçus de l'extérieur du Canada. Les personnes qui ont fait une demande en sol canadien sont exclues de la population cible de l'enquête (Statistique Canada, 2007).

L'objectif de cette enquête est de fournir de l'information sur le processus par lequel les nouveaux immigrants s'adaptent à la société canadienne et sur les facteurs qui facilitent cette adaptation ou qui la freinent. Elle a pour objet spécifique d'étudier le processus d'intégration au cours des quatre années qui suivent l'arrivée au pays en fournissant des renseignements sur les facteurs susceptibles de favoriser ou d'entraver l'intégration des immigrants au cours de cette période cruciale.

Les sujets abordés dans l'enquête comprennent les compétences linguistiques, le logement, la scolarité, la reconnaissance des diplômes étrangers, l'emploi, la santé, les valeurs et attitudes, l'établissement et l'utilisation de réseaux sociaux et le revenu. L'ELIC fournit aussi des renseignements sur d'autres facteurs susceptibles d'affecter l'intégration des immigrants au marché de l'emploi. Parmi ceux-ci, il y a la catégorie d'immigrants, le fait d'avoir des parents et amis dans la même ville, le fait d'avoir déjà vécu au Canada avant l'admission comme immigrant reçu, l'expérience de travail antérieure, les formations linguistiques et autres suivies au Canada après l'arrivée et bien d'autres. L'ELIC a également collecté des renseignements sur les caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, état matrimonial) et celles relatives au capital humain (le plus haut niveau de scolarité et le lieu d'obtention du plus haut diplôme, la connaissance des langues officielles, l'amélioration des compétences au moyen des cours de langue et des formations professionnelles et académiques menant ou non à un certificat ou diplôme). Par rapport à l'information recueillie sur les emplois et les différentes formations suivies, l'ELIC retrace les dates de début et de fin, ainsi que le rang de chaque emploi occupé. De même, on connaît l'issue de chaque formation en termes d'état de réussite ou d'abandon. Bon nombre de ces informations ne sont pas

disponibles dans les recensements et sont rarement collectées dans les autres grandes enquêtes sociales canadiennes. Les résultats dégagés ici sont complémentaires à ceux obtenus dans les autres rapports de ce projet de recherche réalisés à l'aide des données transversales des recensements de 2001 et 2006. Dans cette perspective, ce volet permettra de confirmer ou de nuancer davantage les constats dégagés dans les autres rapports.

Au total, L'ELIC a rejoint un échantillon constitué de 7 716 répondants longitudinaux² (hommes et femmes) âgés de 15 ans et plus. Parmi ces répondants, 1 754 ont été exclus de notre analyse pour diverses raisons : 195 immigrants exclus sont âgés de 65 ans et plus, 1 235 personnes sont des immigrants installés dans le reste du Canada en dehors des trois provinces qui font l'objet de cette analyse, à savoir le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique, et 324 immigrants avaient un emploi qui les attendait au Canada³. L'échantillon soumis à nos analyses est donc formé des immigrants (hommes et femmes) âgés de 15 à 64 ans révolus installés dans les trois grandes provinces d'immigration (Québec, Ontario et Colombie-Britannique) et qui n'avaient pas d'emploi qui les attendaient à leur arrivée au Canada, soit 5 962 répondants longitudinaux. Parmi ceux-ci, 1 069 se sont établis au Québec, 3 549 en Ontario et 1 344 en Colombie-Britannique. Toutefois, rappelons qu'initialement l'analyse visait les RMR de Montréal, Toronto et Vancouver. Pour des raisons statistiques liées aux faibles effectifs des répondants longitudinaux, nous avons décidé de limiter l'analyse au niveau provincial. Comme la très grande majorité des immigrants à destination des provinces à l'étude s'installent dans la métropole de cette province, les résultats obtenus pour la province dans son ensemble devraient s'appliquer, au moins dans leurs grandes lignes, à la métropole de la province.

1.2 Approche et méthodes d'analyse

Par leur nature longitudinale, ces données permettent d'appliquer des méthodes statistiques plus performantes que l'analyse classique de régression. Ces méthodes, découlant de l'analyse des biographies, tiennent compte du facteur temps comme composante essentielle du processus étudié et permettent ainsi de mieux circonscrire les déterminants de l'intégration professionnelle des immigrants récents.

² Les répondants longitudinaux sont ceux qui ont répondu à tous les passages de l'enquête.

³ Le fait de détenir un emploi au Canada avant son arrivée est bien sûr la variable qui explique le mieux l'accès rapide à un emploi pour un immigrant arrivé au Canada, mais elle est endogène au processus à l'étude. La majorité de ces immigrants sont à l'emploi quelques mois après leur arrivée, voire dès le premier mois au Canada. Ils sont généralement jeunes, hautement éduqués et connaissent le français ou l'anglais. Cette forte corrélation entre cette variable et les autres facteurs du capital humain occulte les relations attendues entre ces dernières variables et la durée d'accès à un premier emploi, notre variable d'analyse. L'objectif de ce rapport étant d'étudier les facteurs qui favorisent, ou entravent, l'accès à un premier emploi **après l'arrivée** au Canada, ceux qui avaient déjà un emploi avant leur arrivée sont donc exclus de la population étudiée.

Deux techniques d'analyse biographique sont utilisées : les courbes de survie de Kaplan-Meier et le modèle semi-paramétrique à risques proportionnels (Cox, 1972). Les courbes de survie permettent de mesurer le temps d'accès au premier emploi et servent à la description du calendrier de l'entrée dans un premier emploi. On a recours alors aux tables de survie dans un état donné, qui est ici le fait de ne pas avoir encore obtenu un emploi. Ces tables donnent à chaque instant de la période d'observation la proportion des immigrants qui n'ont pas encore un premier emploi. La période d'observation commence à la date d'arrivée au Canada et se poursuit tant que l'événement (l'accès à un premier emploi) n'est pas survenu ou que l'individu n'est pas sorti d'observation, soit la date de la dernière entrevue (ce sont les cas tronqués à droite). Dans le cas qui nous intéresse ici, les courbes de Kaplan-Meier représentent donc en ordonnée la proportion des immigrants qui n'ont pas encore eu d'emploi à la fin de chaque mois.

Outre le calendrier d'accès au premier emploi, on cherche à identifier ce qui favorise la vitesse d'accès à ce premier emploi après l'arrivée au Canada en tenant compte des différentes caractéristiques des immigrants à l'étude. À cette fin, nous utilisons le modèle de Cox, une méthode statistique d'analyse des biographies, qui permet de mesurer l'effet combiné de plusieurs facteurs qui influencent le risque de connaître l'événement à l'étude. Son utilisation ici est justifiée par le fait que le temps est considéré comme une composante essentielle du processus d'insertion en emploi. En particulier, le modèle de Cox a l'avantage de permettre la modélisation des facteurs qui varient en fonction du temps. Il est ainsi possible de prendre en compte l'état actuel dans lequel se trouve le répondant. Par exemple, si un immigrant suit une formation linguistique ou une autre formation pour améliorer ses chances d'accéder à un emploi, il est probable que ses chances d'accéder à un emploi diminueront temporairement pendant sa formation et augmenteront une fois celle-ci complétée. Ne pas tenir compte de ce que le risque puisse diminuer pour ensuite augmenter pourrait mener à une relation peu concluante ou même fallacieuse entre l'accès à l'emploi et le fait d'avoir suivi une formation.

En premier lieu, les analyses sont réalisées pour l'ensemble des trois provinces (Québec, Ontario et Colombie-Britannique). En second lieu, l'échantillon est stratifié selon la province de destination et la catégorie d'immigrants. Les analyses sont de ce fait menées pour chacune des trois provinces prises séparément, ce qui permet indirectement de prendre en compte les différents contextes provinciaux (en matière de politique d'intégration des immigrants et des conditions économiques spécifiques qui prévalaient dans chaque province au cours de la période étudiée).

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION À L'ÉTUDE

2.1 Description de l'échantillon par province

Le tableau 1 décrit la composition de la cohorte d'immigrants de chacune des trois provinces selon les variables indépendantes incluses dans l'analyse. Près de trois immigrants sur cinq de notre échantillon se sont établis en Ontario et près du quart en Colombie britannique. Le Québec avec environ 18 % des immigrants à destination était, en 2000-2001, celle des trois provinces à l'étude qui recevait le moins d'immigrants. La structure par âge à l'arrivée est assez semblable d'une province à l'autre, mais légèrement plus jeune pour ceux à destination du Québec. Au Québec, la moitié (50,2 %) des immigrants était de sexe masculin alors qu'en Ontario et en Colombie-Britannique les femmes formaient une légère majorité avec 51,6 % et 53,7 % des immigrants reçus, respectivement.

Si du point de vue de la démographie, les cohortes de chaque province se ressemblent, des différences plus importantes sont notables par rapport aux autres variables de l'analyse. En particulier, les immigrants admis au Québec sont plus souvent admis en vertu du volet humanitaire de la politique d'immigration qu'ailleurs. En effet, 11,7 % des immigrants reçus au Québec étaient des réfugiés alors que cette proportion ne dépasse pas 5 % dans les deux autres provinces. Par contre, les immigrants sélectionnés (requérants principaux de la catégorie économique) sont aussi proportionnellement plus nombreux au Québec (41,1 %) qu'en Ontario (37,9 %) ou en Colombie-Britannique (31,0 %). En moyenne, les immigrants à destination du Québec sont moins nombreux à détenir un diplôme universitaire (48,6 %) qu'en Colombie-Britannique (50,0 %) ou surtout qu'en Ontario où les gradués universitaires représentaient 59,4 % des immigrants reçus. Par contre, une proportion plus faible des immigrants s'établissant au Québec ont obtenu leur plus haut diplôme d'une institution d'enseignement qui n'est ni occidentale, ni de l'Europe de l'Est ou du Sud.

Tableau 1 : Distribution (%) de l'échantillon selon certaines caractéristiques sociodémographiques incluses dans l'analyse

Variables	Ensemble des 3 provinces %	Québec %	Ontario %	Colombie-Britannique %
Nombre total d'observations	n=5962	n=1069	n=3549	n=1344
Âge à l'arrivée				
15-19 ans	9,0	8,4	8,8	10,1
20-24 ans	8,4	9,8	7,6	10,2
25-29 ans	17,1	20,5	17,1	14,4
30-44 ans	51,0	51,6	51,8	45,1
45-64 ans	14,9	9,6	14,8	20,2
Sexe				
Homme	48,3	50,2	48,4	46,3
Femme	51,7	48,8	51,6	53,7
Catégories d'immigrants				
Requérant principal (économique)	37,2	41,1	37,9	31,0
Refugiés	5,7	11,7	4,6	4,3
Requérant principal (famille) et personnes à charge	57,1	47,2	57,4	64,7
Plus haut niveau de scolarité à l'arrivée au Canada				
Sans diplôme secondaire et moins	13,2	13,3	12,0	17,4
Diplôme secondaire	11,7	11,2	11,3	13,4
Postsecondaire	19,2	26,9	17,3	19,2
Université	55,9	48,6	59,4	50,0
Pays d'obtention du plus haut diplôme				
AmNord+EuNord+EuOuest+Israël+Japon+Australie	8,3	16,6	6,2	8,4
Europe de l'Est + Europe du Sud	10,8	11,8	12,0	5,7
Reste du monde	80,9	71,6	81,8	85,9
Groupes de minorités visibles				
Blanc	18,6	31,2	17,2	12,3
Chinois	21,7	10,6	22,2	29,8
Sud-asiatique	27,1	5,2	33,3	24,4
Noir	4,5	10,4	3,8	1,3
Philippin	6,6	1,5	6,8	10,2
Latino-américain	2,8	6,4	2,1	2,2
Asiatique du Sud-Est	5,7	3,1	4,8	11,3
Asiatique de l'Ouest et arabe	11,6	30,1	8,3	6,8
Autres ⁽¹⁾	1,5	1,5	1,5	1,7

Tableau 1 (fin) : Distribution (%) de l'échantillon selon certaines caractéristiques sociodémographiques incluses dans l'analyse

Variables	Ensemble des 3 provinces %	Québec %	Ontario %	Colombie-Britannique %
Parle la langue de la province de destination				
Ne parle pas la langue de la majorité	20,2	30,8	15,8	25,9
Parle la langue de la majorité	79,8	69,2	84,2	74,1
Parle autre langue que celle de la province de destination				
Ne parle pas autre langue	85,4	38,1	94,4	96,1
Parle une autre langue que celle de la majorité	14,6	61,9	5,6	3,9
Expérience de travail antérieure à l'immigration				
Jamais travaillé	22,8	21,8	21,7	27,3
A déjà travaillé	77,2	78,2	78,3	72,7
Répondant a déjà vécu au Canada avant l'admission				
Oui	6	11,4	3,8	8,6
Non	94	88,6	96,3	91,4
Présence des parents et amis au Canada à l'arrivée				
A des parents et amis dans la même ville	79,6	76,9	81,7	74,5
A des parents et amis dans une autre ville	8,3	7,7	7,6	11,3
N'a ni parent, ni ami à l'arrivée au Canada	12,1	15,4	10,7	14,2
Destination métropoles/Montréal/Toronto/Vancouver				
Métropoles	76	75	79,1	68,5
Hors métropole	24	25	20,8	31,5
Statut par rapport à la poursuite des études au Canada				
A poursuivi des études	42,6	45,1	43,1	38,8
N'a pas poursuivi des études	57,4	54,9	56,9	61,2
Statut par rapport au cours de langue au Canada				
A suivi au moins un cours de langue	75,4	78,2	78,3	77,2
N'a pas suivi des cours de langue	24,6	21,8	21,7	22,8
Province de destination				
Ontario	59,5	--	--	--
Québec	17,9	--	--	--
Colombie-Britannique	22,6	--	--	--

(1) Autres : Coréens, Japonais et réponses multiples

Source : ELIC. La pondération est ramenée à la taille de l'échantillon longitudinal

L'immigration se destinant vers chacune des provinces diffère aussi selon la composition ethnoculturelle et linguistique. Les immigrants appartenant à un groupe de minorités visibles représentent 69 % de la cohorte d'immigrants établis au Québec et plus de 80 % de ceux établis dans les deux autres provinces. Les immigrants appartenant aux groupes de minorités visibles chinois et sud-asiatiques sont beaucoup plus nombreux à choisir l'Ontario ou la Colombie-Britannique que le Québec comme destination. En partie à cause de l'importance accordée par le Québec à la sélection d'immigrants parlant le français, cette dernière accueille une proportion beaucoup plus importante d'immigrants appartenant aux groupes de minorités visibles Noir et Arabe et Asiatique de l'Ouest que les autres provinces. La composition des immigrants des trois provinces diffère aussi quant à leur connaissance des langues officielles. C'est au Québec que l'on retrouve la plus faible proportion d'immigrants reçus qui connaissent la langue de la majorité, soit le français au Québec et l'anglais dans les autres provinces. Un peu plus des deux tiers (69,2 %) des immigrants qui s'établissent au Québec connaissent le français, contre plus des quatre cinquièmes (84,2 %) qui connaissent l'anglais parmi ceux qui résident en Ontario et près des trois quarts (74,1 %) en Colombie-Britannique. Par contre, si une très faible minorité des immigrants à destination de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique connaissent l'autre langue officielle (le français), plus de trois sur cinq (61,9 %) des immigrants admis au Québec connaissent l'anglais. Évidemment, la connaissance de l'anglais au Québec est plus utile pour se trouver un emploi que la connaissance du français dans une autre province. Néanmoins, le fait que l'on retrouve au Québec une plus faible proportion des immigrants qui ne peuvent s'exprimer dans la langue de la majorité peut avoir un impact sur l'intégration à l'emploi de ceux-ci. Pourtant, la proportion des immigrants qui ont suivi une formation linguistique n'est pas significativement différente d'une province à l'autre, variant entre 77,2 % en Colombie-Britannique et 78,3 % en Ontario. Par contre, la proportion des immigrants qui ont suivi une formation autre qu'une formation linguistique est légèrement plus élevée au Québec (45,1 %) qu'en Ontario (43,1 %) ou en Colombie-Britannique (38,8 %).

Finalement, une proportion plus élevée des immigrants à destination du Québec (11,4 %) avaient déjà vécu au Canada avant leur admission comme immigrant, mais la proportion d'immigrants pouvant bénéficier de l'aide d'un réseau social, mesurée par la présence de parents ou d'amis dans la même ville, est plus élevée pour ceux qui résident en Ontario (81,7 %) par rapport aux deux autres provinces (76,9 % au Québec et 74,5 % en Colombie-Britannique).

2.2 Description de l'échantillon selon la catégorie d'immigrants

Les requérants principaux de la catégorie économique se distinguent des deux autres catégories d'immigrants sur plusieurs points. Au niveau démographique, ils sont proportionnellement plus souvent des hommes (77,2 %) et, en moyenne, moins jeunes que les immigrants des autres catégories. Seulement un requérant principal sur cinq (20,3 %) a moins de 30 ans à l'arrivée alors que les moins de 30 ans comptent pour 43,7 % des réfugiés et 42,9 % de la catégorie regroupant les requérants principaux de la catégorie famille et les personnes à charge. Au niveau socio-économique, les requérants principaux de la catégorie économique sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à détenir un diplôme universitaire (85,3 %) et à avoir obtenu leur plus haut diplôme d'une institution d'enseignement occidentale (12,0 %), ainsi qu'à avoir une expérience de travail antérieure à la migration (96,9 %) ou à avoir séjourné au Canada avant leur admission (8,0 %). Une plus grande proportion d'entre eux suivront aussi des cours autres que des cours de langue une fois au Canada (48,2 %), mais moins suivront des cours de langues comparativement aux immigrants des autres catégories.

3. LE CALENDRIER DE L'ACCÈS À UN PREMIER EMPLOI

Dans un premier temps, nous présentons les résultats de l'analyse descriptive au moyen des courbes de survie, de la durée médiane d'accès à un premier emploi et du pourcentage d'immigrants n'ayant pas obtenu un premier emploi après quatre ans. Cette analyse est descriptive dans le sens qu'elle ne contrôle pas pour d'autres variables que celle qui est mise en relation avec la durée d'accès à l'emploi. Elle est suivie dans un deuxième temps, des analyses réalisées à partir des régressions du modèle de Cox qui tiennent compte de l'ensemble des variables incluses dans le modèle.

Le tableau 2 présente deux principaux indicateurs que sont la durée médiane d'accès dans un premier emploi et la proportion des répondants n'ayant pas eu de premier emploi quatre ans après leur arrivée au Canada. Ces indicateurs et les graphiques ci-dessous (les courbes de survie) permettent de rendre compte de la vitesse avec laquelle les immigrants récents de chacune des provinces de destination analysées ont trouvé un premier emploi ainsi que de l'intensité du phénomène.

3.1 Le calendrier de l'accès à un premier emploi selon la province de destination, le sexe et l'âge

Selon la figure 1, l'accès à un premier emploi est plus rapide en Ontario et en Colombie-Britannique que dans la province de Québec. Entre ces deux premières provinces, la différence de calendrier d'insertion en emploi n'est pas significative. En effet, la moitié des immigrants à destination de la province de Québec a obtenu un premier emploi avant 13,5 mois, alors que cette même proportion est atteinte après 5,8 mois en Ontario et 7,2 mois en Colombie-Britannique (tableau 2). Quant à la proportion des immigrants qui n'ont toujours pas eu un premier un emploi après quatre ans de séjour au Canada, elle demeure plus élevée au Québec, soit 20,5 % contre 13,9 % en Ontario et 15,2 % en Colombie-Britannique.

Figure 1 : Entrée dans un premier emploi selon la province de destination

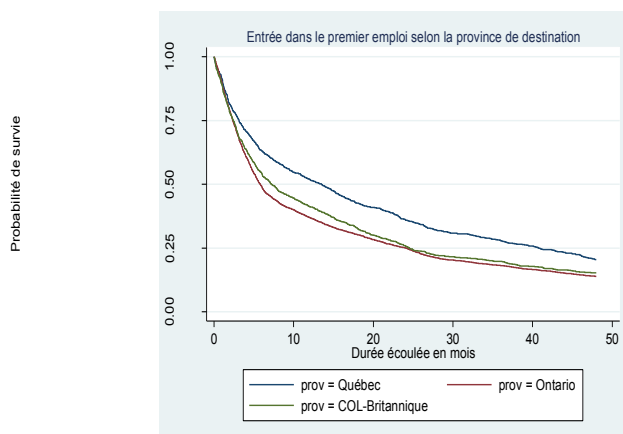


Tableau 2 : Durée médiane d'accès à un premier emploi (en mois) et proportion des répondants n'ayant jamais obtenu d'emploi après quatre ans

A. Ensemble des trois provinces			
Variable	Pop. à risque de connaître l'événement	Durée médiane d'accès à un 1 ^{er} emploi	% n'ayant pas eu de 1 ^{er} emploi après 4 ans
Province de destination			
Québec	1069	13,5 mois	20,5
Ontario	3549	5,8 mois	13,9
Colombie-Britannique	1344	7,2 mois	15,2
Total	5962	6,6 mois	
B. Québec			
Groupe d'âge à l'arrivée			
15-19 ans	96	23,5 mois	16,0
20-24 ans	100	9,0 mois	19,1
25-29 ans	213	4,9 mois	11,6
30-44 ans	559	14,7 mois	21,7
45-64 ans	101	16,4 mois	38,1
Sexe			
Homme	542	8,2 mois	12,1
Femme	527	17,1 mois	28,9
Catégories d'immigrants			
Requérant principal (économique)	381	6,6 mois	10,6
Réfugié	268	36,9 mois	37,7
Requérant (famille) et personnes à charge	420	16,2 mois	24,9
Niveau de scolarité à l'arrivée au Canada			
Sans diplôme secondaire	166	26,4 mois	34,1
Diplôme secondaire	149	15,9 mois	25,0
Postsecondaire	290	13,6 mois	22,0
Université	464	8,8 mois	14,9

Tableau 2 (fin) : Durée médiane d'accès à un premier emploi (en mois) et proportion des répondants n'ayant jamais obtenu d'emploi durant toute la période d'observation

Variables de contrôle	Pop. à risque de connaître l'événement	Durée médiane d'accès à un 1 ^{er} emploi	% n'ayant pas eu de 1 ^{er} emploi après 4 ans
C. Ontario			
Groupe d'âge à l'arrivée			
15-19 ans	334	17,4 mois	13,7
20-24 ans	258	5,5 mois	13,2
25-29 ans	573	4,5 mois	11,7
30-44 ans	1875	5,0 mois	9,6
45-64 ans	509	12,6 mois	32,1
Sexe			
Homme	1725	4,1 mois	5,0
Femme	1824	11,6 mois	22,3
Catégories d'immigrants			
Requérant principal (économique)	1218	3,9 mois	4,2
Réfugié	400	21,3 mois	26,0
Requérant (famille) et personnes à charge	1931	8,9 mois	19,4
Niveau de scolarité à l'arrivée au Canada			
Sans diplôme secondaire	472	20,2 mois	27,0
Diplôme secondaire	480	11,9 mois	26,7
Postsecondaire	651	6,0 mois	15,0
Université	1946	4,7 mois	8,6
D. Colombie-Britannique			
Groupe d'âge à l'arrivée			
15-19 ans	149	18,0 mois	16,0
20-24 ans	160	4,7 mois	6,7
25-29 ans	198	3,9 mois	7,1
30-44 ans	533	7,5 mois	14,4
45 ans et plus	304	10,7 mois	27,0
Sexe			
Homme	608	5,3 mois	8,7
Femme	736	10,4 mois	20,8
Catégories d'immigrants			
Requérant principal (économique)	295	5,2 mois	7,0
Réfugié	139	23,8 mois	30,4
Requérant (famille) et personnes à charge	910	8,0 mois	20,8
Niveau de scolarité à l'arrivée au Canada			
Sans diplôme secondaire	298	13,8 mois	21,8
Diplôme secondaire	230	6,7 mois	17,2
Postsecondaire	269	9,6 mois	18,5
Université	547	5,9 mois	11,2

Source : ELIC. La pondération est ramenée à la taille de l'échantillon longitudinal

La comparaison entre les sexes de la situation en matière d'accès à un premier emploi montre que partout l'accès à un premier emploi est plus long pour les femmes que pour les hommes (figure 2a), mais que c'est au Québec que l'écart entre les immigrants et les immigrantes est le plus grand (figures 2b à 2d). Après 4,7 mois, 50 % des hommes qui sont arrivés dans les trois provinces ont accédé à un premier alors que pour les femmes la durée médiane est de 12,6 mois (tableau 2). On estime que 6,9 % des hommes et 23,1 % de femmes n'ont pas eu de premier emploi à l'issue de la période d'observation. Parmi les femmes qui sont arrivées au Québec, la moitié ont obtenu un premier emploi au bout de 17,1 mois contre 8,2 mois pour les hommes (un écart de 8,9 mois). En Ontario, les durées médianes sont de 11,6 mois et de 4,1 mois pour les immigrantes et les immigrants respectivement (un écart de 7,5 mois) alors qu'en Colombie-Britannique ces durées sont de 10,4 mois et 5,3 mois pour les femmes et les hommes, respectivement (un écart de 5,1 mois). Une proportion plus élevée (28,9 %) des immigrantes à destination du Québec n'a jamais occupé un emploi après quatre ans de séjour au Canada, comparativement à celles établies en Ontario (22,3 %) ou en Colombie-Britannique (20,8 %). Chez les hommes, cette proportion est plus élevée au Québec (12,1 %) qu'en Colombie-Britannique (8,7 %) et en Ontario (5,0 %).

Figure 2a : Entrée dans un premier emploi selon le sexe, dans les trois provinces

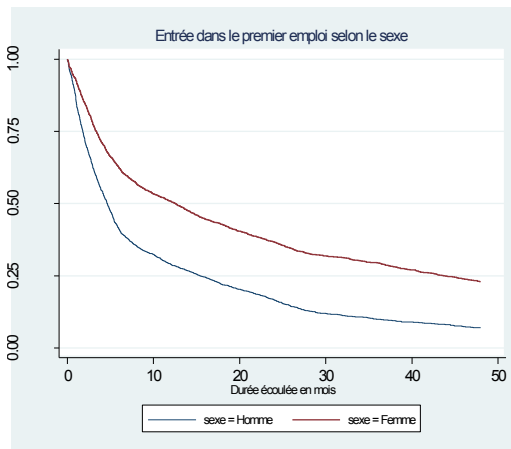


Figure 2b : Entrée dans un premier emploi selon le sexe, au Québec

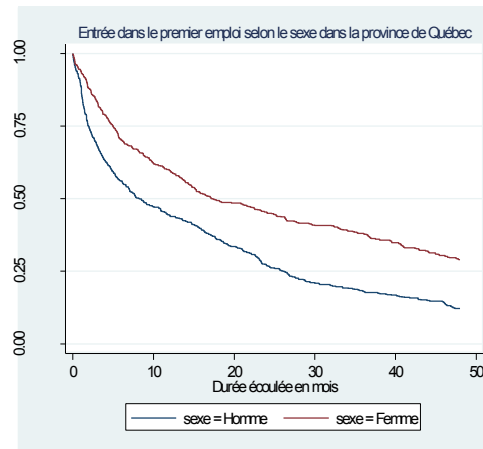


Figure 2c : Entrée dans un premier emploi selon le sexe, en Ontario

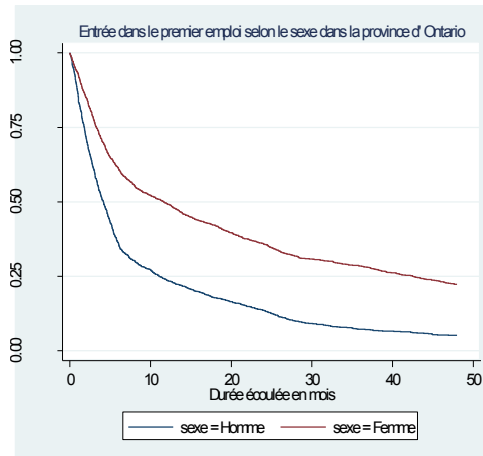
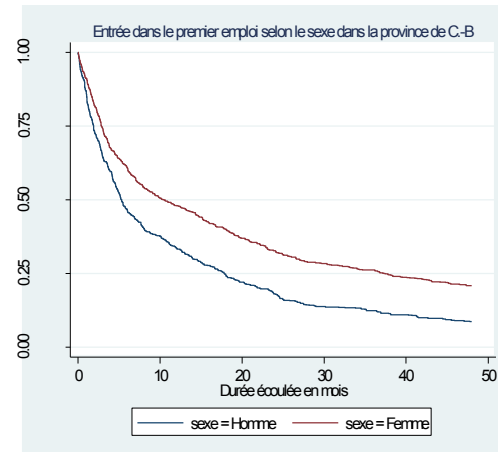
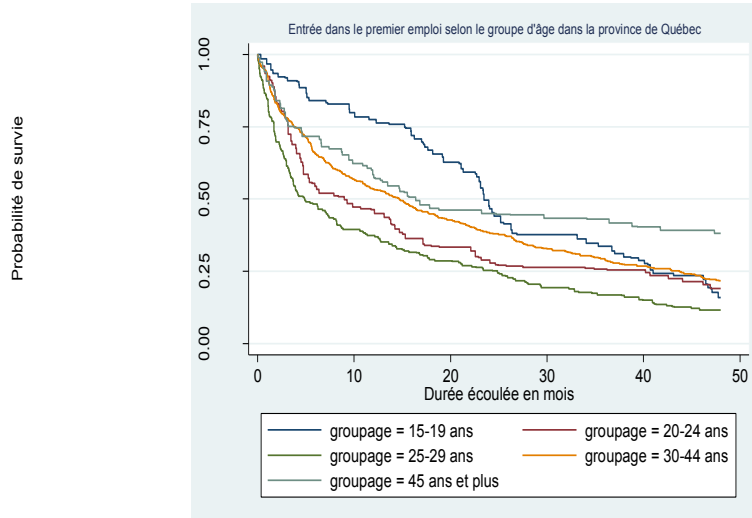
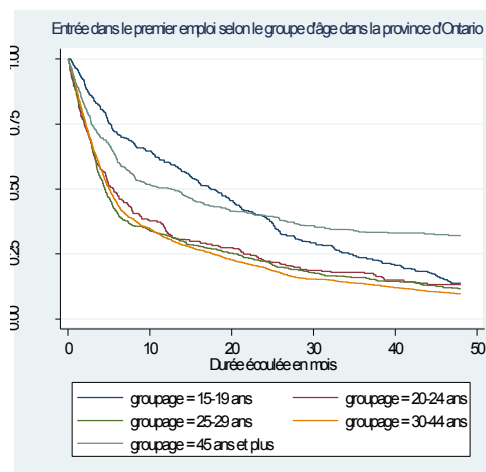
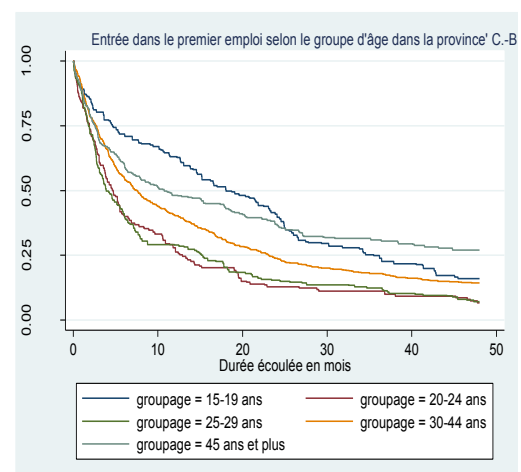


Figure 2d : Entrée dans un premier emploi selon le sexe, en Colombie-Britannique



Source : ELIC

Quelle que soit la province considérée, la vitesse d'entrée dans un premier emploi varie selon l'âge des immigrants à l'arrivée (figures 3a, 3b et 3c). Les plus jeunes (15-19 ans) et les plus âgés (45 ans ou plus) des immigrants prennent plus de temps que les autres avant d'obtenir un premier emploi. Au Québec comme dans les autres provinces, les durées médianes d'insertion sur le marché du travail selon l'âge sont de 23,5 mois pour les plus jeunes (15-19 ans) et de 16,4 mois pour le groupe des 45 à 64 ans. Par contre, la proportion des immigrants qui n'ont toujours pas d'emploi après quatre ans est beaucoup plus élevée pour les plus âgés que pour les plus jeunes. En fait, cette proportion est du même ordre de grandeur pour les immigrants du groupe d'âge 15-19 ans que pour les immigrants des autres groupes d'âge allant de 20 à 44 ans. Cela peut être relié au cycle de vie des individus : un certain nombre des plus jeunes immigrants poursuivront leurs études une fois établis au Canada, ce qui retardera leur accès à un premier emploi, mais sans l'empêcher, alors que pour les plus âgées, on peut penser que certains, parmi les plus vieux du groupe d'âge, ne chercheront tout simplement pas d'emploi et que d'autres pourraient devenir des chômeurs découragés devant le double défi de se trouver un emploi dans un nouveau pays et à un âge avancé. Dans les trois provinces, ce sont les immigrants âgés de 25 à 29 ans qui montrent les vitesses d'accès à un emploi, en termes de durées médianes, les plus rapides.

Figure 3a : Entrée dans un premier emploi selon l'âge, au Québec**Figure 3b : Entrée dans un premier emploi selon l'âge, en Ontario****Figure 3c : Entrée dans un premier emploi selon l'âge, en Colombie-Britannique**

3.2 Le calendrier d'entrée dans un premier emploi selon la catégorie d'immigrants

Dans l'ensemble, la vitesse d'accès à un premier emploi varie aussi selon la catégorie d'immigrants. On constate également que, pour une même catégorie, le processus d'insertion en emploi est globalement différent selon la province de destination (figures 4a à 4c). Quelle que soit la catégorie d'immigration, les personnes qui arrivent en

Ontario ou en Colombie-Britannique s'insèrent un peu plus rapidement sur le marché du travail que ceux qui s'installent au Québec. Par exemple, la moitié des immigrants de la catégorie « requérants principaux du volet économique » installée au Québec a obtenu un premier emploi au bout de 6,6 mois contre 3,9 mois en Ontario et 5,2 mois en Colombie-Britannique. On estime également que 10,6 % des immigrants de cette catégorie à destination du Québec n'ont jamais trouvé d'emploi quatre ans après leur arrivée au Canada contre, respectivement 4,2 % et 7 % en Ontario et en Colombie-Britannique.

Par ailleurs, au sein d'une même province, les immigrants de la catégorie « requérants principaux du volet économique » s'insèrent plus rapidement sur le marché du travail que ceux des autres catégories, suivis de ceux de la catégorie « requérants principaux du volet famille et dépendants » (figures 5a à 5c). Au Québec, le temps médian d'accès à un premier emploi est de 6,6 mois chez les immigrants de la catégorie « requérants principaux du volet économique », de 16,2 mois chez les répondants admis sous la catégorie « famille » et de 36,9 mois pour les immigrants de la catégorie « réfugiés » (tableau 2). Pour l'Ontario, les durées médianes d'accès au premier emploi des immigrants des différentes catégories, présentées dans le même ordre, sont de 3,9 mois, 8,9 mois et 21,3 mois alors qu'en Colombie-Britannique, elles sont de 5,2 mois, 8,0 mois et 23,8 mois.

3.3 Le calendrier d'entrée dans un premier emploi selon le niveau de scolarité à l'arrivée

Quelle que soit la province de destination, le niveau de scolarité à l'arrivée discrimine les immigrants quant à la vitesse d'accès dans un premier emploi. Plus le niveau de scolarité est élevé, moins le temps pour se trouver un premier emploi est long (figures 6a à 6c). Au Québec, le temps médian d'accès dans un premier emploi est de 8,8 mois chez les répondants de niveau universitaire, de 13,6 mois pour ceux de la catégorie « niveau d'études postsecondaires », de 15,9 mois chez les immigrants qui avaient le diplôme du secondaire et de 26,4 mois pour ceux de la catégorie « sans diplôme secondaire ou moins » (tableau 2). Bien que la relation entre la durée médiane avant l'accès à un emploi soit, tel qu'attendu, inversement proportionnelle au niveau d'éducation, on remarque que la relation n'est pas linéaire. Les immigrants détenant un diplôme postsecondaire prennent quelque cinq mois de plus à se trouver un emploi que ceux qui ont un diplôme universitaire, mais seulement deux mois de moins que ceux qui n'ont qu'un secondaire. Par contre, ceux sans diplôme du secondaire prendront presque un an (10,5 mois) de plus que ceux qui sont diplômés du secondaire et un an et demi de plus (17,6 mois) que les diplômés universitaires pour se trouver un emploi.

Comme au Québec, ce sont les répondants de niveau universitaire qui s'insèrent le plus rapidement sur le marché de l'emploi en Ontario et en Colombie-Britannique. La moitié des répondants de niveau universitaire a obtenu un premier emploi au bout de 4,7 mois et 5,9 mois, respectivement en Ontario et en Colombie-Britannique. Par ailleurs, on estime après les quatre ans d'observation que, le pourcentage des immigrants n'ayant pas obtenu un premier emploi parmi les répondants de niveau de scolarité « inférieur au diplôme du secondaire » est de 34,1 % au Québec, 27,0 % en Ontario et de 21,8 % en Colombie-Britannique. Par contre, chez les répondants de niveau universitaire, ces mêmes pourcentages sont de 14,9 % au Québec, de 8,6 % en Ontario et de 11,2 % en Colombie-Britannique (tableau 2).

Figure 4a : Entrée dans un premier emploi pour les requérants principaux (économique) selon la province de destination

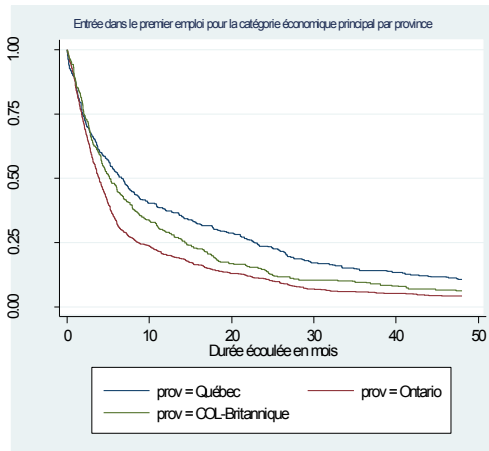


Figure 4b : Entrée dans un premier emploi pour les réfugiés selon la province de destination

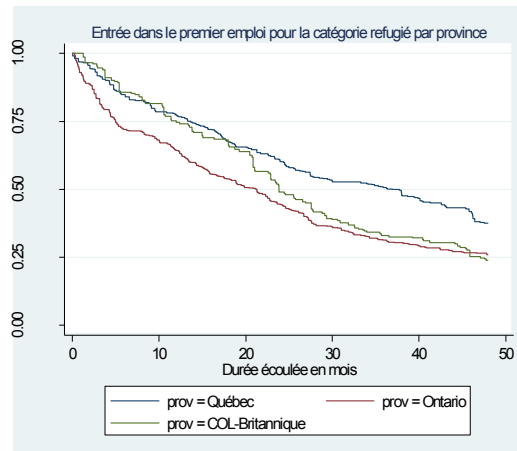


Figure 4c : Entrée dans un premier emploi pour les immigrants de la catégorie famille et dépendants selon la province de destination

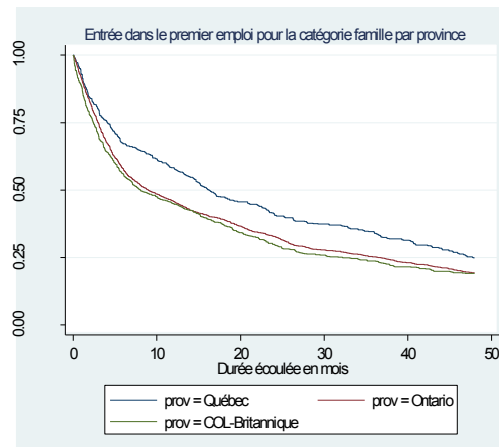


Figure 5a : Entrée dans un premier emploi selon la catégorie d'immigrants au Québec

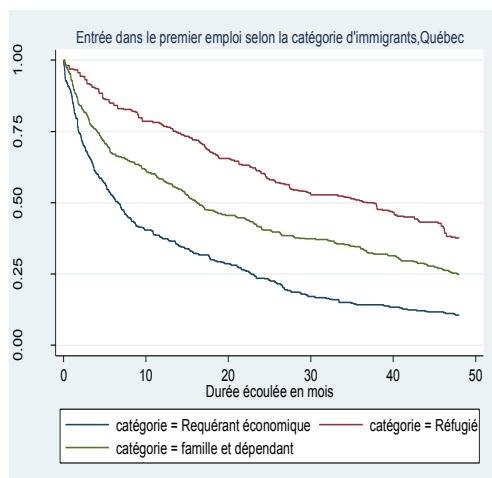


Figure 5b : Entrée dans un premier emploi selon la catégorie d'immigrants en Ontario

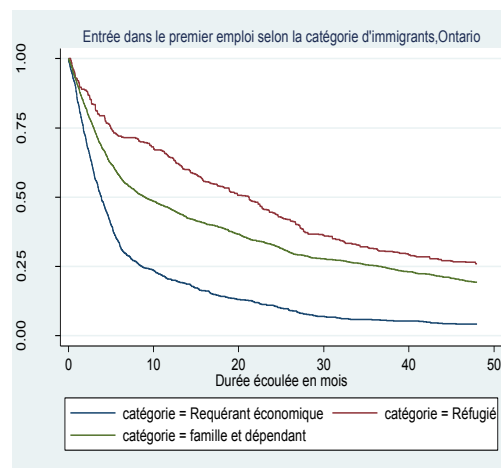


Figure 5c : Entrée dans un premier emploi selon la catégorie d'immigrants en Colombie-Britannique

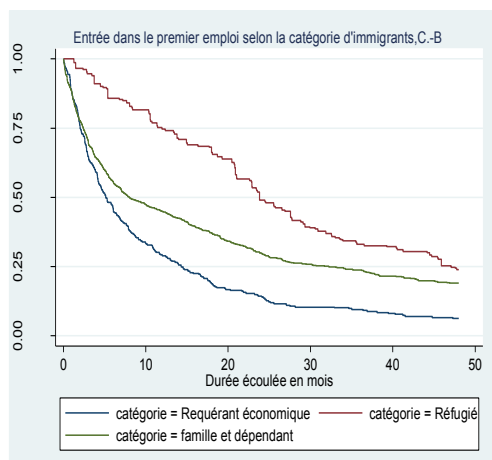


Figure 6a : Entrée dans un premier le niveau de scolarité à l'arrivée au Québec

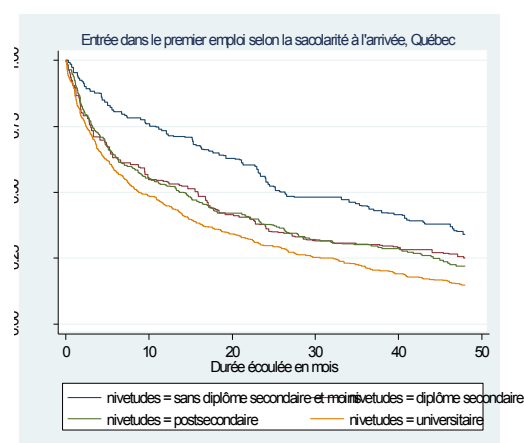


Figure 6b : Entrée dans un premier le niveau de scolarité à l'arrivée en Ontario

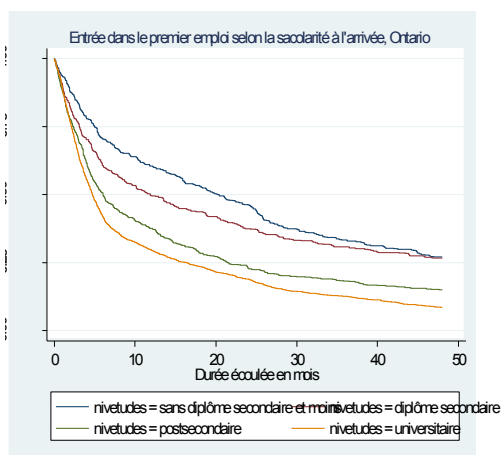
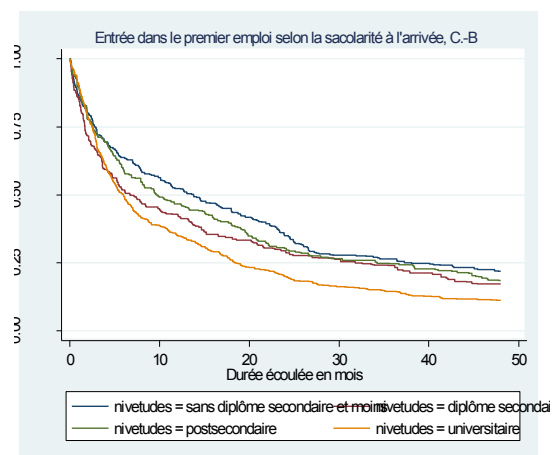


Figure 6c : Entrée dans un premier le niveau de scolarité à l'arrivée en Colombie-Britannique



Quelques constatations se dégagent de cette description. Premièrement, au regard de ces résultats, l'idée que le processus d'insertion des immigrants récents sur le marché du travail est fonction, entre autres, de certaines caractéristiques individuelles est confirmée dans les trois provinces. Ainsi, nous avons vu que les immigrants de sexe masculin, ceux âgés de 20 à 44 ans à l'arrivée, ceux de la catégorie « requérant principal du volet économique » et ceux détenant un diplôme universitaire s'inséraient plus rapidement dans un premier emploi que les autres. Deuxièmement, cette analyse tend aussi à soutenir l'idée d'un processus d'insertion professionnelle différentiel selon la province de destination. Les immigrants qui résident en Ontario ou en Colombie-Britannique ont un accès plus rapide à un premier emploi que ceux qui s'installent au Québec.

Ces différences dans le calendrier d'accès à l'emploi sont difficilement interprétables compte tenu de la corrélation qui peut exister entre les différentes variables et la composition de l'immigration à destination de chacune des provinces. Un requérant principal du volet économique est sélectionné en fonction entre autres de son âge et de son niveau d'éducation, et il n'est pas étonnant de trouver une plus grande proportion d'immigrants dans la force de l'âge ou détenant un diplôme universitaire parmi les immigrants de cette catégorie que parmi les autres catégories d'immigrants. Les réfugiés sont, en moyenne, moins susceptibles de détenir un diplôme universitaire. Les immigrants de la catégorie « requérant principal de la famille et personnes à charge » sont plus souvent des femmes que ceux des autres catégories d'immigration. Le Québec accueille une plus forte proportion de réfugiés que les autres provinces, alors que l'Ontario est favorisé par une plus forte proportion d'immigrants sélectionnés que les autres provinces. On peut donc se demander quel est l'effet de chacune de ces variables sur la vitesse d'accès à un premier emploi des immigrants lorsque l'on contrôle pour l'effet des autres variables. On peut aussi se demander si des différences entre les provinces persistent toujours une fois que l'on a tenu compte des différences dans la composition des immigrants de chacune des destinations.

4. LES DÉTERMINANTS DE L'ACCÈS À UN PREMIER EMPLOI

Les analyses descriptives ci-dessus donnent donc des indications aidant à la formulation des hypothèses de recherche. L'analyse des facteurs qui influencent la vitesse d'accès à un premier emploi au moyen d'un modèle d'analyse statistique (modèle de Cox) permettra de clarifier ces liens. Auparavant, il est utile de décrire la variable dépendante du modèle d'analyse ainsi que les caractéristiques qui sont susceptibles d'influencer l'accès à un premier emploi des immigrants (les variables indépendantes).

Nous cherchons à mesurer quel est l'effet net, c'est-à-dire en contrôlant pour l'effet des autres variables, de chacune des caractéristiques incluses dans le modèle sur la durée écoulée entre l'arrivée au Canada et l'accès à un premier emploi par un immigrant. La variable dépendante du modèle d'analyse statistique est le risque⁴ à chaque moment d'observation (dans ce cas-ci, le mois) que l'événement se produise, avant que l'« événement » à l'étude, soit obtenir un premier emploi, ne survienne. Dans le cas d'un événement qui ne se produit qu'une seule fois, comme l'accès à un premier emploi, ceux qui ont connu l'événement sortent d'observation puisqu'ils ne sont plus à risque de se trouver un premier emploi.

À chaque mois depuis l'arrivée au Canada, le risque associé à l'occurrence de cet événement est estimé en tenant compte des caractéristiques actuelles des immigrants à chaque moment d'observation et de la population soumise au risque. Par caractéristiques actuelles, on entend le fait que la valeur de certaines variables explicatives peut changer au cours de la période d'observation et que celle-ci est mise à jour à chaque moment d'observation. Ainsi, certaines variables sont des variables fixes dont la valeur est mesurée au début de l'enquête. C'est le cas de l'âge à l'arrivée, du sexe, du niveau d'éducation et du lieu d'obtention du plus haut diplôme, du groupe de minorités visibles, de l'expérience de travail antérieure à l'immigration, de la catégorie d'immigration, du fait d'avoir vécu au Canada avant l'arrivée et de la connaissance de la langue de la majorité. D'autres sont des variables qui changent dans le temps, c'est-à-dire que leur valeur change selon le statut de l'individu chaque mois. C'est le cas des variables mesurant l'effet des formations linguistiques. Par exemple, la variable « période de cours de la langue de la majorité » prend la valeur 1 pendant que l'immigrant suit un cours de français au Québec (ou d'anglais dans les autres provinces)

⁴ La variable dépendante d'un modèle de risque est le risque que l'événement se produise, conditionnel à la survie. Habituellement représenté par le symbole λ , il représente le taux instantané que l'événement étudié, ici le fait d'accéder à un premier emploi, se produise exactement au temps t pour un individu donné selon ses caractéristiques, à la condition que celui-ci survive jusqu'au temps t . Par survie, on n'entend pas que le fait d'être toujours vivant, mais d'être toujours à risque de connaître l'événement. Dans le cas qui nous concerne, les individus qui ont trouvé un premier emploi au temps $t-1$ ne sont plus à risque au temps t de se trouver un premier emploi.

et la valeur de 0 lorsqu'il ne suit pas un tel cours. De même, la valeur de la variable « état d'avancement du cours de langue de la majorité » est de 0 jusqu'à ce que le répondant réussisse un premier cours de langue de la majorité et de 1 par la suite.

Les caractéristiques choisies pour expliquer l'entrée des immigrants récents sur le marché du travail sont celles le plus souvent identifiées dans la littérature comme discriminantes. Il s'agit des caractéristiques sociodémographiques (l'âge, le sexe, la catégorie d'immigration, l'état matrimonial), ethnoculturelles (le groupe de minorités visibles), de celles relatives au capital humain (le niveau de scolarité et le lieu d'obtention du diplôme le plus élevé, l'expérience de travail antérieure, la connaissance orale des langues officielles, les études ou formations suivies depuis l'admission), et enfin les variables de réseau (le fait d'avoir vécu au Canada avant d'être reçu comme immigrant, la présence des parents et amis dans la même ville au Canada). La prise en compte de ces différentes variables tient au fait que l'insertion économique d'un immigrant dépend de plusieurs facteurs dont certains jouent le rôle de différenciation et qu'il faudrait contrôler dans toute comparaison entre les groupes d'immigrants (Piché, 1997). Cette section résume les choix analytiques faits dans la modélisation de l'effet de chacune de ces variables sur la durée de l'accès au premier emploi des immigrants.

L'âge est introduit dans les modèles sous la forme de groupes d'âge. La prise en compte de l'âge dans nos modèles est justifiée par le fait que les immigrants ne se situent pas tous à la même étape du déroulement du cycle de vie. Les taux d'emploi sont relativement peu élevés aux extrémités de la vie active et plus élevés entre 30 et 54 ans. De même, la probabilité de se trouver un emploi (ou même d'être à la recherche d'un emploi) varie selon l'âge. L'âge est associé en quelque sorte au profil de carrière de l'immigrant : à tel âge ou avec telle expérience professionnelle, on est plus ou moins compétitif sur le marché qu'à tel autre âge ou avec telle autre expérience.

L'intensité de l'activité varie aussi selon le sexe et l'état matrimonial. À tous les âges, l'activité des femmes est plus faible que celle des hommes et il est donc plausible que les femmes immigrantes soient moins susceptibles d'être à la recherche d'un emploi. Quant à l'effet de l'état matrimonial (en union ou hors union), on sait que les hommes en union présentent des taux d'emploi plus élevés que ceux vivant hors union. Du côté des femmes, la relation pourrait être inversée puisque certaines femmes quittent le marché du travail pour s'occuper des enfants. C'est pour mesurer cet effet différentiel de l'état matrimonial sur l'activité selon le sexe qu'une variable d'interaction entre le sexe et l'état matrimonial est introduite dans le modèle et s'ajoute aux deux variables relatives au sexe et à l'état matrimonial.

La variable relative à l'appartenance à un groupe de minorités visibles comprend neuf catégories qui distinguent les groupes de minorités visibles définis dans la Loi sur l'équité en emploi dont les effectifs sont suffisamment grands dans chacune des régions à l'étude. Outre la catégorie de référence « blanc » qui correspond aux répondants n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles ou à la population autochtone, les huit autres catégories de cette variable sont : chinois, sud-asiatique, noir, philippin, latino-américain, asiatique du Sud-Est, asiatique de l'Ouest et Arabe et la catégorie « autres » qui regroupe les Coréens et Japonais ainsi que les réponses multiples. Sa prise en compte dans le modèle permet d'évaluer les différences au niveau de l'intégration en emploi des minorités visibles dans les trois grandes provinces d'immigration et de vérifier l'hypothèse de l'intégration segmentée selon laquelle certains groupes d'immigrants réussissent leur intégration mieux que d'autres. Elle donne aussi quelques indications permettant d'apprécier l'efficacité des politiques antidiscriminatoires en termes de gestion de la diversité ethnique issue de l'immigration et peut-être de la discrimination liée à l'origine ethnique que peut subir une personne cherchant un emploi. Ainsi, si malgré la présence des autres variables explicatives, les différences entre groupes d'immigrants (en termes de catégorie d'immigration ou de groupe de minorités de visibles) persistent, nous pourrions, au regard de la direction et de l'ampleur de l'effet observé, conclure que l'appartenance à un groupe de minorités visibles joue un rôle dans le processus d'intégration à l'emploi.

Parmi les variables relatives au capital humain, les plus susceptibles d'influencer la vitesse à laquelle un nouvel arrivant se trouvera un emploi sont certainement l'expérience de travail, le niveau d'éducation et le lieu d'obtention du plus haut diplôme. L'expérience de travail est souvent une condition d'embauche nécessaire surtout pour les postes de professionnels ou d'ouvriers spécialisés pour lesquels le niveau de compétence est plus élevé. Une autre hypothèse est formulée voulant que les immigrants ayant une expérience de travail antérieure à l'immigration connaissent plus de facilité à se trouver un emploi au Canada que ceux qui n'ont pas d'expérience antérieure.

La relation positive entre l'emploi et le niveau d'éducation est aussi bien documentée. Elle est testée ici pour la cohorte d'immigrants enquêtés au moyen d'une variable comptant quatre catégories : sans diplôme du secondaire, diplômés du secondaire, diplômés postsecondaires et gradués universitaires (baccalauréat et plus). Dans le contexte de l'intégration en emploi des immigrants, une variable fort utile peut être dérivée de l'ELIC : le lieu d'obtention du diplôme le plus élevé. La question de la reconnaissance des diplômes étrangers est d'actualité depuis des années. Plusieurs études ont montré que les immigrants gradués de l'étranger font face à de plus grandes

difficultés à se trouver un emploi que ceux qui ont obtenu leur diplôme au Canada. Cela peut résulter de plusieurs raisons qui peuvent tenir de la discrimination, du corporatisme de certains métiers ou de la rationalité économique des employeurs qui chercheraient à minimiser le risque inhérent à toute embauche en recrutant des personnes diplômées d'une institution qui leur est connue. Dans nos modèles d'analyse, la variable « lieu d'obtention du plus haut diplôme » peut prendre trois valeurs : pays développés (Amérique du Nord, Europe du Nord et de l'Ouest, Israël, Japon et Australie), Europe de l'Est et du Sud et le reste du monde. On suppose que les immigrants diplômés d'une institution non occidentale auront plus de difficultés à se trouver un emploi.

La non-connaissance du français ou de l'anglais peut être un obstacle important pour les immigrants qui se cherchent un emploi. Nous mesurons cet effet au moyen de deux variables, la connaissance de la langue officielle de la majorité — le français au Québec et l'anglais ailleurs au Canada — et la connaissance de l'autre langue officielle que celle de la majorité. Les questions de l'enquête permettent de qualifier le niveau de connaissance de la langue et nous considérons qu'un répondant connaît une langue s'il a répondu bien ou très bien la connaître. L'enquête fournit aussi de l'information sur les formations linguistiques ou autres que peut suivre un immigrant après son arrivée au Canada dans le but d'améliorer ses chances de succès sur le marché du travail. Les modèles d'analyse statistique distinguent trois types de formation : formation linguistique dans la langue de la majorité, formation linguistique dans l'autre langue officielle et toutes autres formations. Pour chacune des formations suivies, l'enquête fournit les dates de début et de fin de chaque épisode de formation, information que nous avons utilisée pour construire trois variables variant en fonction du temps, une pour chaque type de formation possiblement suivie. On émet l'hypothèse que, pendant qu'un immigrant suit une formation, ses chances de se trouver un emploi sont diminuées. De plus, nous mesurons l'effet supplémentaire (au-delà de ne plus être aux études) que procure le fait d'avoir complété avec succès une formation sur le risque de se trouver un emploi.

Le capital social peut aussi jouer un rôle dans la recherche d'un emploi. Le fait de connaître un employeur potentiel ou de connaître des personnes qui pourraient aider à créer des contacts avec un employeur ou donner de l'information sur des possibilités d'emploi peut être un atout important pour celui qui est sans travail. Évidemment, ce capital social est souvent spécifique à la localité. L'utilisation des réponses à deux questions de l'ELIC peut s'avérer adéquate pour mesurer l'effet potentiel du capital social, soit la question sur le fait d'avoir déjà vécu au Canada avant d'être reçu comme immigrant et celle sur la présence de parents et amis dans la même ville au Canada.

L'ELIC est une des rares enquêtes qui collecte de l'information sur la catégorie d'immigrant, une variable importante concernant l'insertion en emploi, mais qui n'est pas disponible aux recensements canadiens. Une attention particulière est donc portée à cette variable, non seulement parce que l'on ne la retrouve pas dans les données du recensement, mais aussi parce que la composition de l'immigration des trois régions à l'étude diffère beaucoup en ce domaine. De plus, les effets associés à chacune des modalités de la catégorie d'immigration fournissent une indication sur la capacité des différents groupes à s'insérer rapidement sur le marché du travail et ainsi permettent de mesurer l'efficacité du programme de sélection des immigrants. Dans cette étude, la variable « catégorie d'immigrants » comprend trois modalités :

1. « **la catégorie requérant économique principal** » constituée des seuls immigrants soumis systématiquement aux critères de sélection que sont l'âge, le niveau de scolarité, l'expérience professionnelle, la connaissance des langues officielles, l'adaptabilité (qualités personnelles, motivation), la détention d'une compétence professionnelle demandée au Canada, et la présence de parents ou d'amis au Québec (MCCI, 2009). Les immigrants appartenant à cette catégorie devraient intégrer le marché du travail plus rapidement que les autres, étant donné qu'ils ont satisfait aux critères imposés visant à optimiser l'intégration économique. L'époux ou l'épouse, si c'est le cas, font aussi partie de cette grille de sélection et quatre critères (âge, scolarité, domaine de formation et connaissance du français) sont aussi évalués, mais moins de points sont attribués pour chacun de ces critères que pour le requérant principal. Aussi, nous les avons inclus dans la seconde catégorie d'immigrant.
2. « **la catégorie requérant principal du volet famille et les personnes à charge** » regroupe les requérants principaux de la catégorie famille de la politique d'immigration, c'est-à-dire les parents proches (conjoint, parents, grands-parents et enfants) vivant à l'étranger parrainés par des immigrants déjà reçus au Canada et les personnes à charge admises au même moment que les requérants principaux des catégories économique et famille de la politique d'immigration. Les critères de sélection ne s'appliquent pas à ces immigrants, mais comme tous les immigrants, ils sont soumis au contrôle médical et à l'enquête de sécurité⁵.

⁵ Nous avons testé un modèle où les requérants principaux de la catégorie famille formaient une modalité séparée de celle qui regroupait toutes les personnes à charge admises sous les volets économique ou famille. Statistiquement, les deux modalités sont semblables et ont donc été regroupées pour réduire la variance due à la petite taille de l'échantillon.

3. « **la catégorie réfugié** » comprend les réfugiés admis au Canada au sens de la Convention de Genève et les individus dits personnes en situation de détresse. Il ne s'agit donc pas de tous les réfugiés, en particulier les résidents non permanents en attente du règlement d'une demande d'asile à titre de réfugié au Canada ne font pas parti de la population cible de l'enquête. Des études antérieures (Renaud et coll., 2001) ont montré que l'accès au premier emploi est moins rapide pour les réfugiés comparativement aux immigrants des autres catégories.

Dans cette étude, la catégorie d'immigrants est d'abord introduite dans les modèles de durée comparant chacune des provinces pour mesurer le rôle de la sélection des requérants principaux de la catégorie économique sur la vitesse d'entrée en emploi par rapport aux autres catégories d'immigrants. Par la suite, elle est utilisée comme variable de stratification de la population immigrante de chacune des provinces pour vérifier si l'effet des autres facteurs qui peuvent influencer le risque de se trouver un emploi varie selon la catégorie d'immigrants.

Les résultats issus des analyses menées à partir des modèles de régression sont présentés en fonction de certaines caractéristiques individuelles, dont celles qui varient en fonction du temps. Il s'agit d'évaluer le rôle joué par chacune des caractéristiques retenues dans l'analyse, toutes choses étant égales par ailleurs. Avec l'objectif de mieux comprendre ce qui distingue le Québec des deux autres provinces d'immigration et d'identifier les facteurs sur lesquels des actions pourraient être prises, les analyses ont été menées de façon séparée pour chacune des provinces. Dans un premier temps, l'analyse porte sur l'ensemble des immigrants et la catégorie d'immigration est introduite comme variable explicative. Par la suite, l'échantillon est stratifié selon la catégorie d'immigrants ce qui permettra de vérifier si pour une catégorie d'immigrants donnée, les différences observées entre les provinces se maintiennent.

Tous les résultats sont présentés sous forme de rapports de risque (forme exponentielle des coefficients additifs) des régressions de Cox. Le rapport de risque mesure l'influence moyenne d'une caractéristique donnée sur le risque de connaître l'événement étudié. Il s'interprète en fonction de la catégorie de référence. Dans le cadre de cette analyse sur l'accès à un premier emploi des immigrants récents, une catégorie de la variable indépendante dont le rapport de risque est plus grand que 1 signifie que cette catégorie augmente le risque d'insertion en emploi par rapport à la catégorie de référence. Par exemple, un rapport de risque de 1,2 pour une catégorie donnée signifie que les immigrants qui ont cette caractéristique ont un risque de 20 % supérieur à ceux de la catégorie de référence d'accéder à un premier emploi, toutes

choses étant égales par ailleurs. À l'inverse, un rapport de risque inférieur à 1 indique que la catégorie réduit les chances de se trouver un emploi. L'effet des facteurs explicatifs dont la valeur, pour un répondant, peut varier en cours d'observation, s'interprète de la même manière que l'effet d'une caractéristique dont la valeur ne changerait pas. Puisque l'objectif principal est de chercher à comprendre ce qui distingue le Québec des autres provinces, les résultats de chacune des variables sont interprétés simultanément. Seuls les résultats statistiquement significatifs sont commentés.

4.1 L'accès à un premier emploi : l'effet de la province de destination

Les résultats du tableau 3 permettent de comparer l'effet brut de la province de destination à l'effet net, c'est-à-dire qu'ils mettent en évidence, pour chacune des catégories d'immigration les différences dans le rapport de risque associé à la province de destination lorsque l'on ne tient pas compte des autres facteurs qui pourraient influencer la vitesse d'accès à un premier emploi par rapport à celui obtenu lorsque l'effet des autres variables indépendantes est contrôlé. On voit que pour les immigrants à destination de la province du Québec, les chances d'accéder à un premier emploi sont significativement plus faibles (rapport de risque de 0,74) en comparaison à celles des immigrants qui s'installent dans la province d'Ontario, considérés ici comme groupe de référence. Ce résultat corrobore celui observé à l'aide des courbes de survie.

Dans l'ensemble, lorsque l'on ne contrôle pas pour les caractéristiques différentes des immigrants de chaque région, les immigrants qui résident au Québec ont un risque environ 25 % plus faible de se trouver un emploi que ceux qui s'établissent en Ontario. La différence entre les catégories d'immigrants des deux provinces est un peu plus grande pour les immigrants sélectionnés (catégorie requérant principal économique) et pour les réfugiés et un peu plus faible pour les immigrants parrainés (requérant principal de la catégorie famille) et les personnes à charge.

Tableau 3 : Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi, comparaison de l'effet brut et de l'effet net de la province de destination selon la catégorie d'immigration

Province de destination	Requérant économique principal	Réfugié	Requérant famille et personnes à charge	Ensemble
	n=1894	n=807	n=3261	n=5962
Effet brut				
Ontario (<i>Province de référence</i>)	1	1	1	1
Québec	0,66***	0,65***	0,80***	0,74***
Colombie-Britannique	0,81***	0,93	1,05	0,94
Effet net				
Ontario (<i>Province de référence</i>)	1	1	1	1
Québec	0,70***	0,58***	0,90	0,79***
Colombie-Britannique	0,90	0,85	1,09	1,01

Source: ELIC

*** p≤0,01 ; ** p≤0,05 ; * p≤0,10

La seconde partie du tableau présente les rapports de risque associés à la province de résidence lorsque l'on contrôle pour l'ensemble des variables du modèle⁶. Pour l'ensemble des immigrants (dernière colonne), on remarque que le rapport de risque pour la province de Québec est de 0,79, ce qui signifie que lorsque l'on tient compte des caractéristiques des immigrants, la différence dans la vitesse d'accès à un premier emploi entre les immigrants établis en Ontario et ceux établis au Québec demeure significative, mais elle est réduite comparativement à l'effet brut. En fait, lorsque l'on tient compte de la composition différente de la population immigrante des deux provinces, près de 20 % $((0,79 - 0,74) / (1,0 - 0,74))$ de l'écart dans la vitesse d'accès à un premier emploi s'explique par l'inclusion des autres variables dans le modèle. Pour les requérants principaux de la catégorie économique, on observe aussi une réduction de l'effet de la province d'environ 12 % et celle-ci est moins importante que pour l'ensemble. Le rapport de risque pour le Québec (0,70) est supérieur à celui obtenu dans le modèle qui ne tient pas compte des autres caractéristiques (0,66). Pour les immigrants principaux de la catégorie de la famille et les personnes à charge, lorsque l'on contrôle pour les autres caractéristiques des répondants, l'effet n'est plus statistiquement significatif ce qui signifie que lorsque l'on contrôle pour l'ensemble des variables du modèle, il n'y a statistiquement pas de différences entre les provinces dans la vitesse d'accès à un premier emploi des immigrants de cette catégorie. Par contre, pour les

⁶ Ces rapports de risque ont été extraits des tableaux 4 à 7 que l'on retrouve plus bas.

réfugiés, les différences entre l'Ontario et le Québec sont légèrement plus importantes lorsque l'on tient compte des caractéristiques des répondants et elles vont dans l'autre sens.

4.2 L'accès à un premier emploi pour l'ensemble des immigrants

Le tableau 4 compare les rapports de risque des différents facteurs pour l'ensemble des immigrants entre les provinces. Comme attendu, la catégorie d'immigrants est fortement associée au risque de se trouver un premier emploi. Dans les trois provinces, les requérants principaux de la catégorie économique ont plus de chance de se trouver un emploi rapidement que les immigrants des autres catégories. Dans l'ensemble et pour chacune des provinces, les immigrants de la catégorie famille et les personnes à charge ont environ 20 % à 25 % moins de chance de se trouver un emploi rapidement que les requérants principaux de la catégorie économique. L'écart entre les catégories d'immigrants est encore plus grand pour ceux qui sont admis comme réfugiés, particulièrement au Québec où le risque de se trouver un premier emploi pour un réfugié est près de 60 % plus faible que celui d'un requérant principal de la catégorie économique.

Dans toutes les provinces, l'âge à l'arrivée demeure une variable importante pour expliquer l'accès à un premier emploi pour un immigrant, même lorsque l'on contrôle pour l'ensemble des autres facteurs inclus dans le modèle, y compris la catégorie d'immigration. Par rapport aux immigrants âgés de 45 à 64 ans, ceux âgés de 25 à 29 ans ont environ 2 fois plus de chance de se trouver un emploi. L'effet de l'âge semble un peu plus marqué au Québec que dans les autres provinces, en particulier les immigrants âgés de 25 à 29 ans du Québec ont 2,6 fois plus de chance de se trouver un emploi que ceux âgés de 45 à 64 ans alors que pour les immigrants de l'Ontario le rapport entre les deux groupes est légèrement inférieur à deux pour un. L'état matrimonial et le sexe du répondant sont des variables dont les effets montrent une interaction. Les hommes vivant en couple accèdent à un premier emploi plus rapidement que les femmes, surtout celles qui vivent en couple.

Lorsque l'on contrôle pour les autres facteurs, l'effet du plus haut niveau d'éducation apparaît beaucoup moins important pour expliquer l'accès à un premier emploi que beaucoup d'autres facteurs inclus dans le modèle, probablement en partie parce que l'effet de l'éducation est pris en compte par la catégorie d'immigrant. Par contre, le pays où le plus haut diplôme a été obtenu influence de façon significative la vitesse d'accès à un premier emploi. En effet, dans le modèle pour les trois provinces, une relation statistiquement significative n'est observable qu'entre les niveaux d'éducation aux extrémités de l'échelle. Dans l'ensemble des trois provinces, ceux qui ne possèdent

pas de diplôme du secondaire ont 13 % moins de chance de se trouver un emploi que ceux qui possèdent un diplôme universitaire obtenu dans un pays moins développé, mais il n'y a pas de différence significative entre ceux qui possèdent un diplôme universitaire d'un pays moins développé et ceux qui n'ont qu'un diplôme du secondaire ou même ceux qui ont un diplôme postsecondaire non universitaire peu importe le pays dans lequel le diplôme a été obtenu. Par contre, les diplômés d'une université d'un pays développé ont 14 % plus de chance de se trouver un emploi que les diplômés d'une université d'un pays moins développé. Au Québec et en Colombie-Britannique, aucune différence statistique n'apparaît entre les quatre catégories d'éducation, mais les diplômés d'une université d'un pays développé ont 36 % plus de chance de se trouver un emploi que les diplômés d'une université d'un pays moins développé s'ils résident en Colombie-Britannique et 60 % plus de chance s'ils résident au Québec. Les immigrants s'établissant en Ontario qui ne détiennent aucun diplôme ou seulement un diplôme du secondaire sont moins susceptibles de se trouver un emploi que ceux qui possèdent un diplôme universitaire, mais aucune différence significative n'apparaît entre les immigrants détenant un diplôme universitaire et ceux qui n'ont qu'un diplôme postsecondaire. C'est au Québec que la différence entre les immigrants qui possèdent un diplôme universitaire d'un pays développé et ceux qui sont diplômés d'une université d'un pays moins développé est la plus importante. La question de la reconnaissance des diplômes universitaires obtenus à l'étranger se pose aussi en Colombie-Britannique, mais semble plus déterminante pour les immigrants à la recherche d'un premier emploi au Québec qu'ailleurs au pays.

En général, les immigrants appartenant aux groupes de minorités visibles philippin ou sud-asiatique⁷ ont plus de chance de se trouver rapidement un emploi que les blancs lorsque l'on contrôle pour les autres variables du modèle. Par contre, trois groupes apparaissent plus défavorisés sur le marché de l'emploi : les immigrants appartenant aux groupes de minorités visibles Chinois, Asiatique du Sud-Est et ceux appartenant au groupe arabe et Asiatique de l'Ouest. Dans l'ensemble des trois provinces, les immigrants appartenant à un de ces trois groupes de minorités visibles ont entre 23 % et 39 % moins de chance de se trouver rapidement un emploi que les immigrants n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles.

⁷ Sauf en Ontario où la relation n'est pas significative.

Tableau 4 : Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi selon certaines caractéristiques pour l'ensemble des trois provinces et le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique

Variables indépendantes	Toutes catégories d'immigration confondues			
	Ensemble	Québec	Ontario	Colombie-Britannique
	n=5962	n=1069	n=3549	n=1344
Groupe d'âge à l'arrivée				
15-19 ans	1,95***	3,23***	2,18***	1,70***
20-24 ans	2,70***	2,61***	2,81***	2,67***
25-29 ans	2,10***	2,62***	1,96***	2,22***
30-44 ans	1,72***	1,50**	1,83***	1,58***
45-64 ans (référence)	1	1	1	1
Sexe				
Femmes (référence)	1	1	1	1
Hommes	1,28***	1,36*	1,34***	0,99
État matrimonial				
Hors union (référence)	1	1	1	1
En union	0,76***	0,84	0,81**	0,80
Termes d'interactions				
Sexe (hommes) X état matrimonial (en union)	1,41***	1,30	1,42***	1,68***
Niveau d'éducation et pays d'obtention du plus haut diplôme				
Sans diplôme secondaire et moins	0,87*	0,77	0,79**	1,14
Diplôme secondaire	0,92	1,17	0,83**	1,10
Postsecondaire pays développés	0,99	1,23	0,8	0,78
Postsecondaire pays moins développés	1,01	0,95	1,04	1,01
Université pays développés	1,14**	1,60***	0,93	1,36**
Université pays moins développés (réf.)	1	1	1	1
Appartenance à un groupe de minorité visible				
Blanc (référence)	1	1	1	1
Chinois	0,73***	0,55***	0,68***	0,87
Sud-asiatique	1,16***	2,16***	1,02	1,48***
Noir	1,10	1,74***	0,92	1,00
Philippin	1,56***	3,35***	1,45***	1,62***
Latino-américain	0,93	1,37	0,81	1,01
Asiatique du Sud-Est	0,77***	0,84	0,75***	0,80*
Asiatique de l'Ouest et arabe	0,61***	0,74***	0,54***	0,76*
Autres	0,79	0,58*	0,88	1,07
Période des études, excluant les cours de langue				
N'est pas aux études (référence)	1	1	1	1
Aux études	0,80**	0,58**	0,92	0,71
Études achevées				
Non (référence)	1	1	1	1
Oui	1,41***	1,54***	1,36***	1,50***
Parle la langue de la province de destination				
Ne parle pas la langue de la majorité (réf.)	1	1	1	1
Parle la langue de la majorité	1,08*	1,01	1,17**	1,02

Tableau 4 (fin). Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi selon certaines caractéristiques pour l'ensemble des trois provinces et le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Variables indépendantes	Toutes catégories d'immigration confondues			
	Ensemble	Québec	Ontario	Colombie-Britannique
Parle autre langue que celle de la majorité				
<i>Ne parle pas autre langue (référence)</i>	1	1	1	1
Parle autre langue que celle de la majorité	0,94	0,91	0,88	1,07
Période de cours de langue de la majorité				
<i>Ne suit pas un cours de langue de la majorité (réf.)</i>	1	1	1	1
Suit un cours de langue de la majorité	0,66***	0,55***	0,66***	0,74**
État d'avancement du cours de langue de la majorité				
<i>Programme non terminé (référence)</i>	1	1	1	1
Programme terminé	1,30***	1,18	1,25***	1,41***
Période de cours de langue autre celle de la majorité				
<i>Ne suit pas un cours d'une autre langue (réf.)</i>	1	1	1	a*
Suit un cours d'une autre langue	0,71**	1,26	0,29	a*
État d'avancement du cours de l'autre langue				
<i>Programme non terminé (référence)</i>	1	1	1	a*
Programme terminé	1,15	1,31	0,97	a*
Expérience de travail antérieure à l'immigration				
<i>Jamais travaillé (référence)</i>	1	1	1	1
A déjà travaillé	1,71***	1,85***	1,83***	1,48***
A déjà vécu au Canada avant l'arrivée				
<i>Non (référence)</i>	1	1	1	1
Oui	0,94	1,26	0,85	0,82
Présence des parents et amis au Canada				
<i>N'a ni parent, ni ami (référence)</i>	1	1	1	1
A des parents et des amis dans la même ville	1,21***	0,99	1,25***	1,23**
Avoir des parents et amis dans une autre ville	1,04	0,83	1,07	0,97
Lieu de destination au Canada				
<i>Ontario (référence)</i>	1	--	--	--
Québec	0,79***	--	--	--
Colombie-britannique	1,01	--	--	--
Destination métropole provinciale				
<i>Métropole (référence)</i>	1	1	1	1
Hors métropole	1,06	0,99	0,99	1,18*
Catégories d'immigrants				
<i>Requérant économique principal (référence)</i>	1	1	1	1
Réfugiés	0,62***	0,40***	0,79***	0,57***
Requérant principal (famille) et personnes à charge	0,81***	0,82*	0,83***	0,74***

*** p≤0,01 ; ** p≤0,05 ; * p≤0,10

a* faibles effectifs

Ensemble= Modèle estimé pour l'ensemble de l'échantillon longitudinal des trois provinces.

Des différences apparaissent entre les provinces en ce qui a trait à l'intégration à l'emploi des différents groupes de minorités visibles. C'est au Québec que l'insertion à l'emploi des immigrants appartenant au groupe de minorité visible chinois et en Ontario (rapport de risque de 0,54) pour ceux de la communauté arabe et Asiatique de l'Ouest (rapport de risque de 0,55) sont les plus difficiles. De plus, lorsque l'on contrôle pour l'ensemble des autres variables du modèle, les immigrants appartenant au groupe de minorités visibles noir (rapport de risque de 1,74) et qui résident au Québec se trouvent plus rapidement un emploi comparativement aux immigrants blancs, alors que dans les autres provinces le rapport de risque est non significatif. Par contre, si les Asiatiques du Sud-Est montrent des difficultés à obtenir un premier emploi dans l'ensemble du pays, c'est surtout pour ceux établis en Ontario que ces difficultés sont importantes et significatives. Finalement, les immigrants appartenant au groupe de minorités visibles Sud-asiatique ont plus de succès à se trouver un premier emploi que les immigrants blancs s'ils résident au Québec ou en Colombie-Britannique, mais pas s'ils résident en Ontario.

Lorsque l'on tient compte des autres variables incluses dans le modèle, la connaissance de la langue officielle de la majorité (le français au Québec et l'anglais ailleurs) au moment de l'arrivée est positivement et statistiquement associée à un accès plus rapide au premier emploi seulement en Ontario. Connaître le français au Québec, ou connaître l'anglais en Colombie-Britannique n'améliore pas les chances d'un immigrant de se trouver un emploi plus rapidement que celui qui ne parle pas la langue de la majorité. En fait, connaître le français à l'arrivée n'améliore pas les chances de se trouver un emploi dans aucune province.

Les immigrants qui suivent un cours de langue de la majorité voient leurs chances de se trouver un emploi diminuer fortement pendant la période de formation linguistique dans toutes les provinces. Par contre, ce risque augmente après la réussite d'au moins un cours de langue, bien qu'au Québec la relation ne soit pas statistiquement significative. Quant à l'apprentissage de la seconde langue de la province de destination, le fait de suivre un cours de français diminue le risque de se trouver un emploi en Ontario et en Colombie-Britannique et cette relation négative est significative dans la régression pour l'ensemble des trois provinces, mais cette relation n'est pas significative dans aucune province prise séparément. Les rapports de risque sont positifs pour ceux qui suivent un cours d'anglais (pendant la formation et après la réussite d'au moins un cours) au Québec et négatifs pour ceux qui suivent un cours de français dans les autres provinces, mais aucun de ces rapports de risque n'est statistiquement significatif.

Dans les trois provinces, avoir complété un cours autre qu'une formation linguistique augmente les chances des immigrants de se trouver un emploi et la relation est partout significative. Cette relation est un peu plus forte pour les immigrants du Québec que pour ceux de la Colombie-Britannique ou de l'Ontario, renforçant l'hypothèse énoncée plus haut qui veut que la question de la reconnaissance des diplômes étrangers soit plus déterminante pour expliquer les difficultés d'insertion des immigrants sur le marché du travail au Québec qu'ailleurs au pays.

Partout, l'expérience de travail antérieure à l'immigration est fortement et significativement associée avec la probabilité de se trouver un emploi rapidement, alors que le fait d'avoir déjà vécu au Canada avant l'admission comme résident permanent n'a pas d'effet statistiquement significatif sur le risque de se trouver un emploi. L'aide d'un éventuel réseau social que pourraient recevoir les nouveaux arrivants dans leur recherche d'emploi ne montre des effets positifs sur leur chance de se trouver un emploi qu'en Ontario et en Colombie-Britannique et, tel que postulé, l'effet du réseau social n'est positif que si ces parents et amis demeurent dans la même ville que le répondant. Finalement, on n'observe aucune différence dans la vitesse d'accès à un premier emploi entre les immigrants qui s'installent dans une métropole (Montréal, Toronto ou Vancouver) comparativement à ceux qui s'installent dans une autre région de leur province de résidence respective, sauf en Colombie-Britannique où les immigrants qui résident à l'extérieur de la région métropolitaine de Vancouver ont 18 % plus de chance de se trouver un emploi rapidement que ceux qui s'établissent dans la région métropolitaine.

4.3 L'accès à un premier emploi selon la catégorie d'immigrants

La section précédente rapporte les résultats pour l'ensemble des immigrants. Il est intéressant de vérifier si les relations observées entre la vitesse d'accès à un premier emploi et les caractéristiques de l'ensemble des immigrants sont semblables pour les immigrants de chacune des catégories d'immigration. Les tableaux 5 à 7 présentent les résultats de modèles statistiques comparables⁸ à ceux du tableau 4 pour les immigrants admis sous chacune des catégories.

⁸ Ils sont semblables dans le sens que les mêmes variables sont incluses dans les modèles, sauf bien entendu la variable catégorie d'immigration qui sert de variable de stratification. Ils sont semblables, plutôt qu'identiques, parce que pour certaines variables, certaines catégories ont été regroupées pour tenir compte des petits effectifs et de la composition particulière de la population immigrante de chacune des catégories d'immigration. Par exemple, dans le cas des requérants principaux de la catégorie économique, très peu d'immigrants sont âgés de moins de 20 ans, car l'âge considéré par le pointage dans la grille de sélection débute à 18 ans.

Le premier de ces tableaux (tableau 5) présente les résultats pour chacune des provinces à l'étude pour les immigrants reçus comme requérants principaux de la catégorie économique, c'est-à-dire pour les immigrants sélectionnés en vertu de leur capital humain. Pour éviter les redites par rapport à la section précédente, seuls les rapports de risque significatifs qui présentent des relations substantiellement différentes à celles observées pour l'ensemble seront décrits en détail dans cette section.

Lorsque l'on tient compte de l'ensemble des caractéristiques individuelles comprises dans le modèle de Cox, les requérants principaux qui s'établissent au Québec ont environ 30 % moins de chance que ceux qui s'établissent en Ontario de se trouver rapidement un emploi. La différence entre ceux qui s'établissent en Colombie-Britannique ou en l'Ontario n'est par contre pas significative. C'est donc dire que comparativement à ce qui est observé pour l'ensemble des immigrants, les immigrants sélectionnés s'établissant au Québec ont de plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail que ceux de l'Ontario, le rapport de risque pour le Québec étant de 0,70 dans le cas des requérants principaux (tableau 5) contre 0,79 dans le cas de l'ensemble des immigrants (tableau 4).

Dans leurs grandes lignes, les relations observées pour l'ensemble des immigrants (tableau 4) entre le risque de se trouver un premier emploi et l'âge à l'arrivée, le niveau d'éducation et la formation linguistique ou un autre type de formation se retrouvent aussi lorsque l'on analyse que les requérants principaux. Signalons toutefois qu'au Québec, la relation positive observée pour l'ensemble des immigrants entre le fait de détenir un diplôme d'une université occidentale et l'accès à un premier emploi demeure forte et statistiquement significative pour les requérants principaux. Elle n'est pas significative pour les immigrants de cette catégorie qui résident en Colombie-Britannique. Au Québec, la vitesse d'accès à un premier emploi est plus rapide pour les immigrants sélectionnés s'ils détiennent un diplôme postsecondaire d'une institution d'un pays développé que s'ils détiennent un diplôme universitaire d'un pays moins développé. Ces résultats mettent encore une fois en évidence les plus grandes difficultés à faire reconnaître les compétences acquises à l'étranger pour les immigrants de cette catégorie installés au Québec comparativement à ceux qui résident dans une des deux autres provinces d'immigration canadienne. Par ailleurs, étonnamment, en Ontario les requérants principaux ayant obtenu leur diplôme d'une université occidentale accèdent moins rapidement à un premier emploi que ceux qui ont obtenu leur plus haut diplôme dans un pays moins développé.

On observe par contre des différences quant à l'effet du sexe et de l'état matrimonial entre les résultats de la régression effectuée sur l'ensemble des répondants et celle effectuée avec seulement les requérants principaux de la catégorie économique. Alors que pour l'ensemble des immigrants, les hommes, surtout s'ils sont en couple, se trouvent plus rapidement un emploi que les femmes, notamment celles vivant en couple, la situation est différente lorsque l'on ne tient compte que des requérants principaux. Aucune différence significative n'apparaît entre les hommes et les femmes ou entre ceux qui vivent en couple et les autres pour l'ensemble des trois provinces. C'est aussi la même situation au Québec et en Colombie-Britannique. Par contre en Ontario, les requérants principaux de sexe masculin vivant en couple accèdent à un emploi plus rapidement que les hommes hors union ou que les femmes.

Une autre différence observée est l'absence de relation significative entre le fait d'avoir terminé une formation autre que linguistique et l'accès à un premier emploi, sauf pour l'ensemble des provinces et l'Ontario. Pour toutes les régions à l'étude, les rapports de risque pour cette variable sont plus faibles pour les requérants principaux de la catégorie économique que pour l'ensemble des immigrants et ils ne sont pas statistiquement significatifs pour le Québec et pour la Colombie-Britannique. Pour la variable mesurant l'expérience antérieure à l'immigration, les résultats sont discriminants dans toutes les provinces lorsqu'il s'agit de l'ensemble des immigrants, mais son effet n'est pas significatif dans aucune des provinces, ni dans le modèle pour l'ensemble des trois provinces, lorsque l'on analyse seulement les requérants principaux de la catégorie économique.

Finalement, alors que le fait d'avoir déjà vécu au Canada avant l'admission ne montrait pas d'effet significatif sur l'accès à un premier emploi pour l'ensemble des immigrants, on remarque que lorsque seuls les requérants principaux de la catégorie économique sont considérés, un effet positif est observé pour cette variable partout et qu'il est significatif au Québec ainsi que dans l'ensemble des trois provinces.

Tableau 5 : Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi, requérants principaux de la catégorie économique, selon certaines caractéristiques pour l'ensemble des trois provinces et le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique

Variables indépendantes	Requérants principaux de la catégorie économique			
	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Ensemble
	n=381	n=1218	n=295	n=1894
Groupe d'âge à l'arrivée				
15-29 ans	2,61***	1,75***	2,20***	2,09***
30-44 ans	1,45	1,48***	1,92***	1,56***
45-64 ans (référence)	1	1	1	1
Sexe				
Femmes (référence)	1	1	1	1
Hommes	1,24	1,03	1,03	1,07
État matrimonial				
Hors union (référence)	1	1	1	1
En union	1,25	0,72	1,14	0,90
Termes d'interactions				
Sexe (hommes) X état matrimonial (en union)	0,92	1,53*	0,84	1,31
Niveau d'éducation et pays d'obtention du plus haut diplôme				
Diplôme secondaire et moins	0,79	0,54***	0,79	0,63***
Postsecondaire pays développés	1,84***	0,65*	0,33	0,87
Postsecondaire pays moins développés	0,92	1,19*	1,00	1,09
Université pays développés	1,60***	0,80*	1,28	1,07
Université pays moins développés (réf.)	1	1	1	1
Appartenance à un groupe de minorités visibles				
Blanc (référence)	1	1	1	1
Chinois	0,34**	0,56***	0,86	0,63***
Sud-asiatique	--	--	--	1,11
Noir	--	--	--	1,45**
Philippin	--	--	--	1,46***
Latino-américain	0,78	0,99	0,95	0,90
Asiatique du Sud-Est	0,71	0,68**	0,84	0,73***
Asiatique de l'Ouest et arabe	0,67***	0,53**	1,00	0,59***
Autres ¹	2,19***	1,08	1,33	0,82
Période des études, excluant les cours de langue				
N'est pas aux études (référence)	1	1	a*	1
Aux études	0,62	0,81	a*	0,66**
Études achevées				
Non (référence)	1	1	1	1
Oui	1,02	1,31**	1,39	1,28***
Parle la langue de la province de destination				
Ne parle pas la langue de la majorité (réf.)	1	1	1	1
Parle la langue de la majorité	0,69	1,10	1,60	1,16

1. Dans le cas des provinces, la catégorie « Autre » regroupe les noirs, sud-asiatiques, philippins et minorités visibles multiples (autres). Pour le modèle de l'ensemble des trois provinces, la catégorie « Autre » ne concerne que les minorités visibles multiples, Coréens et Japonnais

a*= faibles effectifs

Tableau 5 (fin) : Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi, requérants principaux de la catégorie économique, selon certaines caractéristiques pour l'ensemble des trois provinces et le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique

Variables indépendantes	Requérants principaux de la catégorie économique			
	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Ensemble
Parle autre langue que celle de la majorité				
Ne parle pas autre langue (référence)	1	1	1	1
Parle autre langue que celle de la majorité	0,87	0,87	1,62	0,95
Période de cours de langue de la majorité				
Ne suit pas un cours de langue de la majorité (réf.)	1	1	1	1
Suit un cours de langue de la majorité	0,40	0,61***	0,76	0,59***
État d'avancement du cours de langue de la majorité				
Programme non terminé (référence)	1	1	1	1
Programme terminé	0,95	1,33*	1,56**	1,26**
Période de cours de langue autre celle de la majorité				
Ne suit pas un cours d'une autre langue (réf.)	1	--	--	1
Suit un cours d'une autre langue	1,04	--	--	0,56*
État d'avancement du cours de l'autre langue				
Programme non terminé (référence)	1	--	--	1
Programme terminé	1,15	--	--	0,99
Expérience de travail antérieure à l'immigration				
Jamais travaillé (référence)	1	1	1	1
A déjà travaillé	1,32	1,37	1,01	1,16
A déjà vécu au Canada avant l'arrivée				
Non (référence)	1	1	1	1
Oui	1,63**	1,12	1,04	1,29**
Présence des parents et amis au Canada				
N'a ni parent, ni ami (référence)	1	1	1	1
A des parents et des amis dans la même ville	0,74*	1,26*	1,23	1,08
Avoir des parents et amis dans une autre ville	0,58**	1,21	0,90	0,97
Lieu de destination au Canada				
Ontario (référence)	--	--	--	1
Québec	--	--	--	0,70***
Colombie-Britannique	--	--	--	0,90
Destination métropole provinciale				
Métropole (référence)	1	1	1	1
Hors métropole	0,89	1,05	1,08	1,03

*** p<0,01 ; ** p<0,05 ; * p<0,10

-- : sans objet

Source: Enquête longitudinale sur les immigrants au Canada

Le tableau 6 présente les résultats pour les immigrants qui ont été admis comme requérants principaux de la catégorie famille ou comme personnes à charge des catégories famille et économique. Ces immigrants ne font pas l'objet d'une sélection en fonction d'une grille comme les requérants principaux de la catégorie économique⁹. La première chose que l'on remarque c'est que, pour ces immigrants, il n'existe pas de différence dans la vitesse d'accès à un premier emploi attribuable à la province de résidence lorsque l'on tient compte des caractéristiques incluses dans le modèle.

Les immigrants qui appartiennent à cette catégorie qui sont dans la vingtaine sont les plus susceptibles d'accéder à un premier emploi rapidement. Les immigrants de cette catégorie appartenant aux groupes de minorités visibles chinois, Arabes et Asiatiques de l'Ouest ou Asiatiques du Sud-Est sont moins susceptibles d'accéder à un premier emploi alors que ceux appartenant aux groupes de minorités visibles philippin ou Sud-Asiatiques ont davantage de chance d'accéder rapidement à un premier emploi que tous les autres groupes de minorités visibles. La connaissance de l'anglais est favorable à l'emploi en Ontario seulement et la connaissance du français n'a pas d'effet statistiquement significatif sur l'accès à l'emploi dans aucune province. Réussir une formation linguistique dans la langue parlée par la majorité augmente les chances de se trouver un premier emploi, mais le lien n'est significatif que pour l'ensemble des trois provinces et la Colombie-Britannique.

Aucune relation statistiquement significative n'apparaît entre le niveau d'éducation ou le lieu des études et le risque de se trouver un emploi pour les répondants de cette catégorie, et ce, pour aucune des provinces ou pour l'ensemble des trois provinces.

Les différences les plus importantes entre les résultats obtenus pour les immigrants de cette catégorie par rapport à ceux obtenus pour l'ensemble des immigrants se retrouvent pour les variables concernant le sexe, l'état matrimonial, pour le fait d'avoir terminé une formation autre que linguistique et d'avoir déjà résidé au Canada avant son admission.

Alors que pour les requérants principaux de la catégorie économique, le sexe du répondant et son état matrimonial n'avaient pas beaucoup d'effet sur le risque de se trouver un emploi, c'est tout le contraire pour ceux qui ont été admis dans la catégorie de la famille ou qui sont des personnes à charge. Les hommes, et surtout ceux en union, admis sous cette catégorie sont beaucoup plus susceptibles de se trouver un emploi que les femmes, surtout celles en union.

⁹ La grille de sélection des travailleurs qualifiés accorde quelques points pour le niveau de scolarité, le domaine de formation, l'âge et les connaissances linguistiques du conjoint ou de la conjointe qui accompagne le requérant principal, mais le seuil de passage des immigrants économiques accompagnés est haussé par rapport à ceux des postulants sans conjoint.

Tableau 6 : Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi, catégorie famille et personnes à charge, selon certaines caractéristiques pour l'ensemble des trois provinces et le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique

Variables indépendantes	Catégorie famille et personnes à charge			
	Québec n=420	Ontario n=1931	Colombie- Britannique n=910	Ensemble n=3261
Groupe d'âge à l'arrivée				
15-19 ans	2,88**	2,64***	1,80***	2,33***
20-24 ans	2,24**	3,40***	2,53***	3,05***
25-29 ans	1,95*	2,29***	2,03***	2,19***
30-44 ans	1,24	2,19***	1,44**	1,86***
45-64 ans (référence)	1	1	1	1
Sexe				
Femmes (référence)	1	1	1	1
Hommes	1,60*	1,39***	0,93	1,25***
État matrimonial				
Hors union (référence)	1	1	1	1
En union	0,68	0,84	0,85	0,83**
Termes d'interactions				
Sexe (hommes) X état matrimonial (en union)	1,61	1,63***	2,33***	1,78***
Niveau d'éducation et pays d'obtention du plus haut diplôme				
Sans diplôme secondaire et moins	0,80	0,86	1,15	0,92
Diplôme secondaire	1,08	0,90	1,10	0,96
Postsecondaire pays développés	0,67	0,87	1,09	0,88
Postsecondaire pays moins développés	0,80	1,03	1,09	0,98
Université pays développés	1,47	1,04	1,22	1,13
Université pays moins développés (réf.)	1	1	1	1
Appartenance à un groupe de minorité visible				
Blanc (référence)	1	1	1	1
Chinois	0,57**	0,78***	0,81	0,79***
Sud-asiatique	--	--	--	1,16**
Noir	--	--	--	1,11
Philippin	--	--	--	1,52***
Latino-américain	1,82**	0,74*	0,97	0,92
Asiatique du Sud-Est	0,73	0,84	0,87	0,82**
Asiatique de l'Ouest et arabe	0,87	0,51***	0,73	0,60***
Autres ¹	1,73**	1,02	1,46**	0,75
Période des études, excluant les cours de langue				
N'est pas aux études (référence)	1	1	1	1
Aux études	0,33	0,92	1,07	0,86
Études achevées				
Non (référence)	1	1	1	1
Oui	2,51***	1,43***	1,66***	1,57***

Tableau 6 (fin) : Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi, catégorie famille et personnes à charge, selon certaines caractéristiques pour l'ensemble des trois provinces et le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique

Variables indépendantes	Catégorie famille et personnes à charge			
	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Ensemble
Parle la langue de la province de destination				
<i>Ne parle pas la langue de la majorité (réf.)</i>	1	1	1	1
Parle la langue de la majorité	1,00	1,18**	0,94	1,08
Parle autre langue que celle de la majorité				
<i>Ne parle pas autre langue (référence)</i>	1	1	1	1
Parle autre langue que celle de la majorité	0,92	0,82*	0,74	0,90
Période de cours de langue de la majorité				
<i>Ne suit pas un cours de langue de la majorité (réf.)</i>	1	1	1	1
Suit un cours de langue de la majorité	0,69	0,69***	0,76*	0,71***
État d'avancement du cours de langue de la majorité				
<i>Programme non terminé (référence)</i>	1	1	1	1
Programme terminé	1,25	1,13	1,42**	1,23**
Période de cours de langue autre celle de la majorité				
<i>Ne suit pas un cours d'une autre langue (réf.)</i>	1	--	--	1
Suit un cours d'une autre langue	1,25	--	--	0,81
État d'avancement du cours de l'autre langue				
<i>Programme non terminé (référence)</i>	1	--	--	1
Programme terminé	1,35	--	--	1,26
Expérience de travail antérieure à l'immigration				
<i>Jamais travaillé (référence)</i>	1	1	1	1
A déjà travaillé	2,22***	1,88***	1,50***	1,76***
A déjà vécu au Canada avant l'arrivée				
<i>Non (référence)</i>	1	1	1	1
Oui	0,80	0,69**	0,81	0,73***
Présence des parents et amis au Canada				
<i>N'a ni parent, ni ami (référence)</i>	1	1	1	1
A des parents et des amis dans la même ville	1,09	1,20**	1,31*	1,23***
Avoir des parents et amis dans une autre ville	1,26	0,97	1,08	1,07
Destination métropole provinciale				
<i>Métropole (référence)</i>	1	1	1	1
Hors métropole	0,99	0,93	1,17	1,09
Lieu de destination au Canada				
<i>Ontario (référence)</i>	--	--	--	1
Québec	--	--	--	0,90
Colombie-Britannique	--	--	--	1,09

*** p≤0,01 ; ** p≤0,05 ; * p≤0,10

1= Dans le cas des provinces, la catégorie « Autre » regroupe les noirs, sud-asiatiques, philippins et minorités visibles multiples (autres). Pour le modèle de l'ensemble des trois provinces, la catégorie « Autre » ne concerne que les minorités visibles multiples, Coréens et Japonais.

--: sans objet

Dans toutes les provinces, mais surtout au Québec, l'effet positif qu'exerce la réussite d'une formation autre que linguistique sur le risque de se trouver un emploi est plus fort pour les immigrants admis sous le volet familial de la politique d'immigration et les personnes à charge que celui observé pour l'ensemble des immigrants ou pour les immigrants sélectionnés en vertu des critères économiques. Au Québec, par exemple, les immigrants appartenant à la catégorie de la famille ou qui sont des personnes à charge des requérants principaux de la catégorie économique qui ont réussi une formation autre que linguistique ont 2,5 fois plus de chance de se trouver un emploi rapidement que ceux qui n'ont pas réussi une telle formation.

Le tableau 7 présente les résultats pour les réfugiés. Lorsque l'on compare les rapports de risque pour la province de résidence, on remarque que la vitesse d'accès à un premier emploi des réfugiés qui résident au Québec est à peu près 40 % moindre que celle des réfugiés qui résident en Ontario. La relation entre l'âge et l'accès à un premier emploi se compare à celle observée pour l'ensemble des immigrants; les réfugiés dans la vingtaine sont les plus susceptibles de se trouver un premier emploi. Les réfugiés de sexe masculin sont aussi plus susceptibles que les réfugiés de sexe féminin de se trouver un emploi, mais l'état matrimonial n'exerce pas d'influence significative sur l'intégration à un premier emploi pour les réfugiés. Le niveau d'éducation des réfugiés n'est pas significativement associé au risque de se trouver un premier emploi dans aucune province. La connaissance de l'anglais augmente le risque des réfugiés de se trouver un premier emploi dans les provinces anglophones, mais la connaissance du français ne modifie pas leur risque de se trouver un premier emploi au Québec. Par contre, avoir réussi un cours de français augmente davantage les chances d'un réfugié établi au Québec de se trouver un premier emploi que le fait d'avoir complété un cours d'anglais n'augmente les chances d'un réfugié résidant dans une province anglophone. Finalement pour les réfugiés, le fait d'avoir des parents et amis dans la même ville augmente leurs chances de se trouver un emploi rapidement, mais cette relation n'est statistiquement significative que pour l'Ontario et pour l'ensemble des trois provinces.

Tableau 7 : Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi, répondants de la catégorie réfugiés, selon certaines caractéristiques pour l'ensemble des trois provinces et le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique

Variables indépendantes	Catégorie réfugiés			
	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Ensemble
	n=268	n=400	n=139	n=807
Groupe d'âge à l'arrivée				
15-19 ans	1,69	1,94	2,23	1,90**
20-24 ans	2,93**	3,27***	2,15	3,31***
25-29 ans	2,82*	1,95**	1,65	2,35***
30-44 ans	2,36*	2,43***	1,24	2,21***
45-64 ans (référence)	1	1	1	1
Sexe				
Femmes (référence)	1	1	1	1
Hommes	2,02*	1,68**	2,08	1,74***
État matrimonial				
Hors union (référence)	1	1	1	1
En union	0,66	1,28	0,89	0,93
Termes d'interactions				
Sexe (hommes) X état matrimonial (en union)	0,99	1,2	0,66	1,06
Niveau d'études atteint avant l'arrivée au Canada				
Inférieur au diplôme secondaire	0,78	0,90	0,79	0,78
Diplôme secondaire	1,53	1,07	1,44	1,13
Postsecondaire	1,49	1,21	0,79	1,16
Universitaire (référence)	1	1	1	1
Période des études, excluant les cours de langue				
N'est pas aux études (référence)	a*	1	1	1
Aux études	a*	2,28**	0,51	1,15
Études achevées				
Non (référence)	a*	1	1	1
Oui	a*	1,14	1,87	1,28
Parle la langue de la province de destination				
Ne parle pas la langue de la majorité (réf.)	1	1	1	1
Parle la langue de la majorité	0,96	1,62**	2,03*	1,27*
Parle autre langue que celle de la majorité				
Ne parle pas autre langue (référence)	1	1	1	1
Parle autre langue que celle de la majorité	0,76	1,05	1,58	0,92
Période de cours de langue de la majorité				
Ne suit pas un cours de langue de la majorité (réf.)	1	1	1	1
Suit un cours de langue de la majorité	0,39**	0,66*	1,26	0,65**

Tableau 8 (fin) : Rapports de risque pour l'accès à un premier emploi, répondants de la catégorie réfugiés, selon certaines caractéristiques pour l'ensemble des trois provinces et le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique

Variables indépendantes	Catégorie réfugiés			
	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Ensemble
État d'avancement du cours de langue de la majorité				
<i>Programme non terminé (référence)</i>	1	1	1	1
Programme terminé	1,88**	1,39*	0,91	1,42***
Expérience de travail antérieure à l'immigration				
<i>Jamais travaillé (référence)</i>	1	1	1	1
A déjà travaillé	0,98	1,39	1,36	1,21
Présence des parents et amis au Canada				
<i>N'a ni parent, ni ami (référence)</i>	1	1	1	1
A des parents et des amis dans la même ville	1,23	1,67***	1,21	1,42***
Avoir des parents et amis dans une autre ville	1,06	1,29	0,79	1,08
Destination métropolitaine provinciale				
<i>Métropole (référence)</i>	1	1	1	1
Hors métropole	1,08	0,94	0,86	1,03
Période de cours de langue autre celle de la majorité				
<i>Ne suit pas un cours d'une autre langue (réf.)</i>	a*	a*	a*	1
Suit un cours d'une autre langue	a*	a*	a*	0,99
État d'avancement du cours de l'autre langue				
<i>Programme non terminé (référence)</i>	a*	a*	a*	1
Programme terminé	a*	a*	a*	1,67
Lieu de destination au Canada				
<i>Ontario (référence)</i>	--	--	--	1
Québec	--	--	--	0,58***
Colombie-Britannique	--	--	--	0,85

*** p≤0,01 ; ** p≤0,05 ; * p≤0,10

-- : sans objet

a*= faibles effectifs

5. SYNTHÈSE ET DISCUSSION

Les immigrants qui s'établissent au Québec rencontrent de plus grandes difficultés à accéder à un premier emploi que les immigrants qui s'établissent en Ontario ou au Québec. La durée médiane avant d'accéder à un premier emploi est plus longue pour les immigrants installés au Québec que pour ceux qui s'établissent en Ontario ou en Colombie-Britannique. De même, après quatre ans une plus grande proportion des immigrants du Québec n'auront toujours pas trouvé un emploi comparativement à ceux qui s'établissent dans les deux autres provinces.

Une partie de ces plus grandes difficultés s'explique par des caractéristiques différentes des populations immigrantes du Québec. Par rapport aux deux autres provinces, une proportion plus importante des immigrants admis au Québec le sont en vertu du volet humanitaire de la politique d'immigration; la proportion de réfugiés parmi les immigrants du Québec est plus du double de celle observée dans les deux autres provinces et les immigrants reçus en vertu du volet humanitaire de la politique d'immigration ont les plus grandes difficultés à intégrer le marché du travail. Il est possible que les réfugiés admis au Québec aient aussi plus de difficultés à intégrer le marché du travail que les réfugiés admis dans les autres provinces. Au Québec, les réfugiés ont 60 % moins de chance de se trouver un premier emploi que les requérants principaux à destination de cette province (tableau 4). En Ontario, les réfugiés ont environ 20 % moins de chance de se trouver un premier emploi comparativement aux requérants principaux de la catégorie économique de cette province. De plus, les requérants principaux de la catégorie économique qui résident au Québec présentent aussi un rapport de risque de 30 % inférieur à celui des requérants principaux de la catégorie économique à destination de l'Ontario (tableau 5). Les réfugiés établis au Québec apparaissent donc comme faisant face à des difficultés d'insertion plus grandes que les réfugiés en Ontario ou en Colombie-Britannique.

En moyenne, les immigrants à destination du Québec sont aussi moins nombreux à détenir un diplôme universitaire qu'en Colombie-Britannique ou qu'en Ontario, mais étonnamment, une fois que les autres variables sont prises en considération, le niveau d'éducation n'est pas très fortement associé avec la probabilité de se trouver un premier emploi dans aucune province. A priori, on pourrait croire que c'est en partie parce que la catégorie « requérants principaux économiques » de la variable mesurant la catégorie d'immigration prend une bonne partie de l'effet du niveau d'éducation, mais l'effet de l'éducation n'apparaît pas plus fortement dans les modèles où seuls les immigrants de la catégorie famille et les personnes à charge ou les réfugiés sont analysés. Par contre, le lieu d'obtention du plus haut diplôme influence beaucoup plus la propension à se

trouver un emploi pour les immigrants du Québec que pour les autres. Par exemple, pour l'ensemble des immigrants détenant un diplôme universitaire du Québec, ceux qui l'ont obtenu d'un pays développé ont 60 % plus de chance de se trouver un premier emploi par rapport à ceux qui l'ont obtenu d'une université d'un pays moins développé. Dans l'ensemble des trois provinces, ce rapport n'est que de 14 %.

La composition de l'immigration se destinant vers chacune des provinces diffère aussi selon les caractéristiques ethnoculturelles et linguistiques. Le Québec accueille une proportion beaucoup plus importante d'immigrants appartenant aux groupes de minorités visibles noire et arabe et Asiatique de l'Ouest que les autres provinces. Partout, les Arabes et Asiatiques de l'Ouest rencontrent des difficultés plus grandes que la majorité des autres groupes de minorités visibles à s'insérer sur le marché du travail. C'est aussi le cas des Chinois qui eux sont relativement peu nombreux à s'installer au Québec en comparaison avec les proportions observées en Ontario et surtout en Colombie-Britannique. Par contre, les modèles statistiques réalisés séparément sur les répondants de chacune des provinces ne permettent pas d'affirmer que les immigrants appartenant à un groupe de minorités visibles font face à une discrimination vis-à-vis l'accès à un premier emploi plus grande que ceux des autres provinces. Au contraire, comparativement aux immigrants blancs de la même province, les immigrants appartenant à un groupe de minorités visibles donné performant généralement mieux que les immigrants du même groupe comparativement aux immigrants blancs de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique. Par exemple, au tableau 4 lorsque l'on compare les rapports de risque pour un groupe de minorités visibles donné, les rapports de risque inférieurs à l'unité — qui identifient donc les immigrants des groupes de minorités visibles ayant plus de difficultés à obtenir un premier emploi que les blancs — sont, à l'exception de celui du groupe chinois, plus près de l'unité au Québec que le rapport de risque correspondant dans les autres provinces à l'étude. De ce constat, on peut conclure que les immigrants à destination du Québec ne subissent relativement pas plus de difficultés à accéder à un premier emploi que les immigrants des autres provinces reliées à leur appartenance à un groupe de minorités visibles. N'empêche que, dans l'ensemble, tous les immigrants, y compris ceux n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles, affichent de plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail au Québec comparativement à ceux établis dans les deux autres grandes provinces d'immigration. Un autre point de vue pourrait être que l'ensemble des immigrants, y compris les immigrants n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles rencontrent plus de difficultés au Québec qu'ailleurs au pays du fait d'une très grande concentration dans la métropole montréalaise (86,9 %) des immigrants au Québec. En Ontario, le pourcentage équivalent pour Toronto (68,3 %) et en Colombie-

Britannique, pour Vancouver (74,3 %) indiquent une concentration moins poussée. D'autres facteurs, comme une ouverture moins grande du Québec à l'immigration et d'autres facteurs non inclus dans le modèle pourraient aussi contribuer à ces résultats.

Une autre spécificité québécoise pourrait peut-être mieux expliquer la plus grande difficulté des immigrants établis au Québec à s'insérer sur le marché du travail. On a vu au tableau 1 que c'est au Québec que l'on retrouve la plus faible proportion d'immigrants reçus qui parlent la langue de la majorité, soit le français au Québec et l'anglais dans les autres provinces. Un peu plus des deux tiers des immigrants qui s'établissent au Québec parlent le français, contre plus des quatre cinquièmes qui parlent l'anglais parmi ceux qui résident en Ontario. Le français est la langue de travail au Québec; le fait que près d'un tiers des nouveaux arrivants ne le maîtrisent pas à l'arrivée au pays ne peut qu'avoir des répercussions sur l'accès à un premier emploi. Par ailleurs, on remarque qu'une très faible minorité d'immigrants hors Québec parlent le français, mais plus de trois sur cinq des immigrants admis au Québec parlent l'anglais. L'anglais n'est plus seulement la langue des affaires, mais de plus en plus la langue internationale commune. Non seulement le bassin d'immigrants ayant l'anglais comme langue maternelle est plus grand que celui des immigrants ayant le français comme première langue, l'anglais, beaucoup plus que le français, est enseigné comme langue seconde un peu partout sur la planète. Bref, il est possible que l'offre de migrants potentiels parlant l'anglais étant plus forte, la sélection des immigrants sur d'autres critères que la langue soit aussi plus exigeante pour ceux qui parlent l'anglais que pour ceux qui parlent le français. Cela sans compter que l'anglais est une langue plus facile à maîtriser que ne l'est le français. L'effort et le temps nécessaires pour atteindre une maîtrise suffisante du français en vue d'obtenir un emploi de niveau de compétence correspondant au niveau d'éducation élevé des immigrants peuvent être plus importants pour les immigrants s'établissant au Québec par rapport à ceux qui s'établissent ailleurs au Canada. Si la proportion des immigrants qui ont suivi au moins une formation linguistique n'est pas significativement différente d'une province à l'autre, la réduction des chances de se trouver un emploi qui est observée pendant la période de formation linguistique est plus forte au Québec qu'ailleurs au Canada, ce qui pourrait être une indication d'un besoin de formation plus intense.

La reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger est une autre source de différence entre les provinces. Les immigrants établis au Québec qui ont obtenu leur diplôme postsecondaire d'une institution occidentale ont plus de chance de se trouver rapidement un emploi que ceux qui ont obtenu leur diplôme d'une institution d'enseignement d'un pays moins développé, alors que le lieu d'obtention du diplôme n'a pas d'effet significatif dans les deux autres provinces. Si on ajoute à ce constat le fait que la

proportion des immigrants qui ont suivi une formation autre qu'une formation linguistique est plus élevée au Québec qu'en Ontario ou en Colombie-Britannique, on peut penser que la reconnaissance des diplômes étrangers est plus difficile au Québec qu'ailleurs. De plus, pendant la période de formation, le risque de se trouver un emploi est réduit de plus de 40 % pour les immigrants du Québec alors que dans les autres provinces le risque de se trouver un emploi n'est pas significativement affecté pendant la période de formation.

Conclusion

Cette étude a permis d'identifier un certain nombre de facteurs qui expliquent la durée plus ou moins longue à se trouver un premier emploi que prennent les immigrants à destination des trois plus importantes provinces d'immigration. Les variables démographiques telles que l'âge à l'arrivée, le sexe et l'état matrimonial ressortent comme des variables importantes pour expliquer les différences d'accès à un premier emploi pour les répondants de l'enquête. La catégorie d'immigration et l'expérience de travail antérieure à l'immigration sont aussi des facteurs importants pour expliquer l'accès à un premier emploi. Par contre, d'autres facteurs comme la connaissance de la langue officielle de la majorité ou le niveau d'éducation semblent avoir un impact beaucoup moins important que prévu, même pour les immigrants des catégories d'immigrants qui ne sont pas sujettes aux critères de sélection lorsque les autres variables sont incluses dans le modèle.

Elle a pu aussi établir qu'une partie, environ 20 %, des différences observées au niveau de la vitesse d'accès à un premier emploi entre les immigrants établis au Québec et ceux établis en Ontario peuvent être expliquées par les facteurs inclus dans l'analyse multivariée. La composition particulière de la population immigrante du Québec, notamment en ce qui concerne la catégorie sous laquelle les immigrants sont admis, la connaissance de la langue de la majorité à l'arrivée et les périodes de formation linguistique ou autres que suivent les nouveaux arrivants pour parfaire leurs compétences, est apparue comme un facteur important pour expliquer les différences entre les trois provinces.

Par contre, la plus grande partie de ces différences quant à l'accès à un premier emploi n'est pas expliquée par la composition de la population immigrante spécifique de chaque province. D'autres facteurs comme les différences de chômage ou, plus généralement, la structure et le contexte économique de chacune des provinces peuvent expliquer les différences observées. Cette hypothèse, quoique non vérifiée par cette étude, a déjà été soulevée par d'autres recherches.

Bibliographie

- Cox, D. R. 1972. Regression models and life-tables (with discussion). *Journal of the Royal Statistical Society*. B 34 : 187-220.
- Immigration et Communautés culturelles Québec (2009). *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2010*. Document consulté en janvier 2010 à l'adresse suivante : www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Plan-immigration-2010.pdf
- Hierbert, D., A. Germain, R. Murdie, V. Preston, J. Renaud, D. Rose, E. Wyly, V. Ferreira, P. Mendez et AM Murnaghan (2006). *Aperçu de la situation et des besoins en matière de logement des immigrants récents dans les RMR de Montréal, Toronto et Vancouver*, Rapport de recherche remis à la société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Piché V. 1997. Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel », in Démographie : analyse et synthèse. Causes et conséquences des évolutions démographiques, actes du Séminaire international « *Population et démographie : problèmes et politiques* », San Miniato (Pise), Centra Studi « i Cappuccini », Dipartimento di Scienze Demografiche, Università degli Studi di Roma « La Sapienza » et Dipartimento di Statistica e Matematica applicata all'Economia, Università degli Studi di Pisa, éds., 17-19 décembre, vol. 3, p. 99-115.
- Renaud, J., L. Gingras, S. Vachon, C. Blaser, J.-F. Godin et B. Gagné. 2001. *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Éditions, Les publications du Québec, numéro 4, 197 pages.
- Statistique Canada. 2003. *Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution*. Recensement de 2001, série « Analyses », no 96F0030XIF2001008 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2007. *Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada (ELIC)*. Document consulté en janvier 2010 à l'adresse suivante : www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4422&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2